



HAL
open science

Intégrer une thématique “ Sciences et Société ” dans une bibliothèque de lecture publique : une approche globale pour la médiathèque du Bachut (Lyon 8)

Christine Fleury

► To cite this version:

Christine Fleury. Intégrer une thématique “ Sciences et Société ” dans une bibliothèque de lecture publique : une approche globale pour la médiathèque du Bachut (Lyon 8). domain_shs.info.comm. 2004. mem_00000533

HAL Id: mem_00000533

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000533v1

Submitted on 3 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sommaire

INTRODUCTION	7
ANCRRER LA THEMATIQUE « SCIENCES ET SOCIETE » DANS UN CONTEXTE SOCIO-URBAIN	9
1. LA MEDIATHEQUE DU BACHUT, UN PROJET PHARE POUR LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LYON	9
1.1. <i>Une stratégie pour la lecture publique : nouveaux équipements, nouvelles fonctions.....</i>	9
1.2. <i>Acte de naissance de la Médiathèque du Bachut</i>	11
1.3. <i>Le quartier du Bachut : une stratégie urbaine</i>	12
2. UNE ARCHITECTURE EVOCATRICE	13
2.1. <i>Modernité, technicité</i>	13
2.2. <i>Répartition des espaces.....</i>	13
3. PUBLIC ET PUBLICS.....	15
3.1. <i>Spécificités du 8^{ème}</i>	15
3.2. <i>Rayonnement et attractivité.....</i>	16
ANCRRER LA THEMATIQUE « SCIENCES ET SOCIETE » DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE.....	17
1. DES SEPT ARTS LIBERAUX AU PROTOCOLE DE KYOTO OU LA PLACE DE LA SCIENCE DANS L'HISTOIRE DES IDEES	18
1.1. <i>Le « miracle grec » : les sciences, filles de philosophie</i>	18
1.2. <i>La scolastique médiévale : rendre compatible science et foi</i>	20
1.3. <i>La Renaissance : des rapports nouveaux entre sciences et techniques.....</i>	21
1.4. <i>Du temps de la " République des lettres " : les nouvelles assises de la science</i>	22
1.5. <i>L'Encyclopédie ou le pouvoir du savoir</i>	23
1.6. <i>La philosophie positiviste ou la marche de l'Idée de progrès</i>	25
1.7. <i>Sciences et Société au XXI : un bouleversement des valeurs</i>	26

2. PERSPECTIVES POUR LA MEDIATHEQUE DU BACHUT : SITUER LES SCIENCES ET LES TECHNIQUES DANS LEUR CONTEXTE.....	27
ANCER LA THEMATIQUE « SCIENCES ET SOCIETE » DANS UN CONTEXTE POLITIQUE ET CULTUREL.....	29
1. DES POLITIQUES VOLONTARISTES POUR L'INSCRIPTION DES SCIENCES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DANS LA SOCIETE CIVILE	30
<i>1.1. Des convergences européennes</i>	30
1.1.1 Cadre de référence.....	30
1.1.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut.....	30
1.1.3 La semaine européenne de la Science.....	31
1.1.4 Nouveaux partenariats à développer en Bibliothèque	32
<i>1.2. Rôle de l'Etat dans la diffusion de la culture scientifique et technique</i>	33
1.2.1 Encourager les jeunes aux carrières scientifiques et techniques....	33
1.2.2 Coordonner les actions	34
<i>1.3. Une politique régionale volontariste</i>	36
1.3.1 Cadre de référence.....	36
1.3.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut.....	37
<i>1.4. Une politique départementale « en confluences »</i>	37
1.4.1 Le Musée des Confluences, un projet « Sciences et Sociétés ».....	37
1.4.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut.....	38
2. STRUCTURER UNE POLITIQUE CULTURELLE A LA MEDIATHEQUE DU BACHUT	39
<i>2.1. Interroger la notion de lieu culturel intermédiaire</i>	40
<i>2.2. Développer une politique partenariale</i>	40
2.2.1 Identifier les partenaires culturels	40
2.2.2 Structurer les partenariats	41
2.2.3 Service des publics / service culturel.....	42
<i>2.3. Créer un espace de débats et de réflexion</i>	43
ANCER LA THEMATIQUE « SCIENCES ET SOCIETE » DANS UN CONTEXTE BIBLIOTHECONOMIQUE	44
1. MODELISER LA THEMATIQUE : REGARD SUR L'EXISTANT	45
<i>1.1. La Cité des Sciences et de l'industrie</i>	45

1.1.1	Une diversification des usages : vers une politique de « services »	45
1.1.2	Le pôle thématique « Sciences et Société »	46
1.1.3	La formation : un partage d'expériences	47
1.2.	<i>L'Espace des Sciences et Techniques à la BNF</i>	47
2.	QUESTIONNER LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN BIBLIOTHEQUE DE LECTURE PUBLIQUE	48
2.1.	<i>Constituer une collection de vulgarisation scientifique et technique</i>	48
2.1.1	Recueil d'expériences	48
2.1.2	Critères d'acquisition du documentaire de vulgarisation scientifique et technique	50
2.1.2.1	Collections jeunes publics	50
2.1.2.2	Collections adultes	52
2.1.3	La diversification des supports : une valorisation des collections	52
2.1.3.1	Enrichir l'offre multimédia	52
2.1.3.2	Une politique de valorisation des périodiques	55
2.1.3.3	Faciliter l'accès aux ressources électroniques	56
3.	ANIMATIONS SCIENTIFIQUES EN BIBLIOTHEQUE : DES SAVOIRS AUX SAVOIRS-FAIRE	57
4.	POUR UNE « COLORATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE » : ART/SCIENCES/TECHNIQUES OU LA PLACE DE L'IMAGINAIRE	58
4.1.	<i>Entre Sciences et Fiction : émergence d'un fonds de Science-Fiction</i>	59
4.2.	<i>Entre Arts et Techniques</i>	60
4.2.1	Musiques électroacoustiques	61
4.2.2	Multimédia et créativité	62
5.	L'ORGANISATION DES COLLECTIONS : UNE CLE D'ACCES POUR LE PUBLIC	63
5.1.	<i>Une volonté : la mixité des collections adultes et jeunes publics</i>	64
5.1.1	Diversifier les usages de la bibliothèque	64
5.1.2	Identifier les différents niveaux de lecture	65
5.2.	<i>Classement et classification</i>	66
5.2.1	Des représentations à décentrer	66
5.2.2	Ossature d'un plan de classement	66

ANCER LA THEMATIQUE « SCIENCES ET SOCIETE » AU SEIN DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION.....70

1.1. Société de l'Information et/ou Société de la Connaissance ?.....71

1.1.1 Cadre de référence.....71

1.1.2 Forum International des Bibliothèques de métropoles72

1.1.3 Vers une bibliothèque hybride73

1.2. Perspectives pour la Médiathèque du Bachut74

1.2.1 Le « Guichet du savoir », un nouveau service.....75

1.2.2 Le « Guichet de la Santé », une proposition concrète pour un « Internet de proximité »75

EN GUISE DE CONCLUSION..... I

BIBLIOGRAPHIE II

1. DOCUMENTS INTERNES A LA BML II

2. MEMOIRES ENSSIB II

3. VULGARISATION SCIENTIFIQUE, CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.....III

3.1. UsuelsIII

3.2. Monographies, autres supportsIII

3.3. Actes de colloques IV

3.4. Articles..... IV

4. INTEGRATION DES RESSOURCES D'INTERNET DANS LES COLLECTIONS V

4.1. Monographies..... V

4.2. Articles..... VI

Intégrer une thématique Sciences et société dans une bibliothèque de lecture publique : une approche globale pour la Médiathèque du Bachut

Résumé

La Ville de Lyon va enrichir prochainement son réseau de lecture publique d'une nouvelle Médiathèque dont l'identité thématique sera « Sciences et Société ». Cette étude se propose de décliner les différents enjeux et perspectives à l'œuvre dans l'association de ces deux termes. Nous interrogeons tout particulièrement le rôle d'une bibliothèque de lecture publique dans la diffusion de la culture scientifique et technique.

Mots clés

Culture scientifique et technique
Sciences -- Vulgarisation
Information scientifique et technique

Integrate the theme : "Sciences and society" in a public library : a global approach for the Library of Bachut

Abstract

Lyon is going to extend its public library network with the opening of a new public library dedicated to "Sciences and society". This study puts in evidence the different stakes and prospects in the association of these two concepts. We'll examine precisely how a public library can play a part in a large diffusion of scientific and technical culture

Keywords

Scientific and technical culture
Sciences - popularization
Electronic documentation

Introduction

Pour développer son réseau de lecture publique, la Ville de Lyon a programmé pour 2006 l'ouverture d'une médiathèque dans le 8^{ème} arrondissement, la Médiathèque du Bachut, « *médiathèque généraliste et encyclopédique, dont il est prévu qu'elle soit animée par une thématique forte questionnant le monde contemporain : « sciences et société ».* Comment concilier encyclopédisme et thématique ? Sur quels axes forts (en termes d'image de bibliothèque) concevoir l'équipement ? Quels partis pris sont envisageables dans les acquisitions, les aménagements d'espaces, les services et la programmation culturelle ? »¹

C'est sur ces différents questionnements que la Bibliothèque Municipale de Lyon a proposé un stage d'étude à un élève conservateur de l'ENSSIB. Ce stage, réalisé au département des Sciences et Techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu, a donné lieu à une « Analyse des collections scientifiques et techniques sur le réseau de lecture publique de la Bibliothèque Municipale de Lyon » présentée dans notre rapport de stage. Il a également permis de dégager les problématiques à l'œuvre autour des notions de vulgarisation, de culture scientifique et technique. Les usages des collections ST - représentations, habitus professionnels, utilisations des fonds par les publics - ont également été interrogés.

La difficulté de cette étude réside dans le fait qu'elle est à la jonction entre une logique de projet (anticipation, prospective, préfiguration documentaire) et une démarche d'étude, la thématique « Sciences et Société » étant suffisamment riche et complexe pour en proposer une déclinaison multipolaire. Par le biais d'une approche « systémique », qui multiplie et croise les différents points de vues (ce qui explique l'organisation de ce travail en cinq parties), nous avons choisi de situer notre travail à mi-chemin entre ces deux pôles. Il s'agit, d'une part, « d'ancrer le projet » dans ses multiples dimensions (socio-urbaines, historiques et philosophiques, politiques et culturelles, bibliothéconomiques, démocratiques et éducatives à l'ère de la Société de l'Information) et, d'autre part,

¹ Intitulé de la proposition de stage

d'en décliner, autant que faire ce peut, les modalités et perspectives concrètes et opérationnelles.

C'est ainsi que nous évoquerons, dans un premier temps, la place de l'équipement dans la stratégie urbaine, qui rend la question des publics centrale. Dans un second temps, nous étudierons les bouleversements historiques et philosophes qui ont depuis leurs origines construit les rapports entre les sciences et la société. Nous observerons ensuite les actions politiques en matière de culture scientifique et technique et les stratégies culturelles desquelles s'inspirer. Dans un quatrième temps, la question des « Sciences et des Sociétés » sera abordée d'un point de vue bibliothéconomique : recueil d'expériences et propositions concrètes enrichissent mutuellement la définition d'un fonds qui se conçoit entre « vulgarisation scientifique et technique » et « culture scientifique et technique ». Enfin, dans un dernier temps, nous axerons notre étude sur le rôle nouveau et fédérateur que se voient attribuer les bibliothèques à l'ère de la Société de l'Information. Permettre au plus grand nombre l'accès à la connaissance, et par là même à l'outillage critique lui afférant, est désormais l'une des fonctions essentielles de la Bibliothèque moderne. La thématique « Sciences et Société », par les spécificités des domaines abordés, place la Médiathèque du Bachut au cœur de ces multiples enjeux.

Cette étude possède également une double intention. L'originalité de la thématique dans le monde des bibliothèques de lecture publique, traditionnellement mal à l'aise avec les dominantes scientifiques et techniques, permet d'envisager ce thème de la façon la plus innovante qui soit, ce que nous nous attacherons à illustrer. Par ailleurs, la logique de changement d'échelle (du global au local) et celle du décentrement (professionnel et culturel) souhaite contribuer à donner un sens profond à l'action des futurs responsables de cet équipement culturel ou/et éducatif ambitieux, en l'inscrivant dans un ensemble partenarial dynamique et réactif. Nous souhaitons que ce travail leur soit utile.

Ancrer la thématique « Sciences et Société » dans un contexte socio-urbain

1. La Médiathèque du Bachut, un projet phare pour le réseau de lecture publique de Lyon

1.1. Une stratégie pour la lecture publique : nouveaux équipements, nouvelles fonctions

Suite à des études du bureau de consultants ABCD réalisée en 1998 pour la Bibliothèque Municipale de Lyon, la Ville de Lyon a retenu un schéma de développement de la lecture publique basé sur le renforcement d'un réseau comprenant déjà la bibliothèque centrale de La Part-Dieu, 13 bibliothèques de quartier, un bibliobus, dont la Médiathèque de Vaise dans le 9^{ème} arrondissement fut le premier élément. C'est le constat d'un déséquilibre important entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de quartier qui a fait naître l'idée de créer des établissements de taille intermédiaire, des médiathèques, d'environ 2500 m², destinées à jouer sur l'effet de proximité mais aussi sur l'effet d'agglomération, cette donnée se matérialisant par l'implantation progressive de bâtiments connectés par le réseau de transports en commun. Mais encore fallait-il définir l'identité de ces équipements d'un genre nouveau que sont les médiathèques, leur fonction et le rôle qu'ils peuvent - doivent- jouer au sein du réseau de lecture publique de Lyon. La synthèse générale du groupe de travail « *Nouveaux Equipements* »², dans sa première partie, décline cette problématique, à la source également de la présente étude. Il s'agit de trouver la juste articulation entre les fonctions d'une bibliothèque de quartier (rôle de proximité avec une « *offre polyvalente, encyclopédique d'un bon niveau de vulgarisation adressée explicitement aux adultes et aux enfants de son aire géographique*

² Synthèse générale du groupe de travail Nouveaux Equipements – BMLyon – 13 juillet 2002 – document interne

d'implantation »³) et celles d'une bibliothèque que l'on souhaite voir rayonner géographiquement bien au-delà de l'arrondissement vers l'agglomération lyonnaise, la Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon), voire la Région. Un rayonnement destiné d'une part à élargir les publics, d'autre part à les diversifier : « *Ce sont donc deux types de publics qu'elle a vocation à desservir plus particulièrement dans sa dimension supra-locale : les publics dits actifs (et notamment les publics « actifs de profession non intellectuelle » et les publics jeunes (15-25 ans) »*. En terme de plan d'urbanisation, il est rappelé en effet « *qu'une médiathèque a pour double fonction sociale de structurer un quartier mais également de le désenclaver* ». Pour résoudre cette équation, le principe d'une « *identité thématique forte* » a été retenue, identité à décliner aussi bien dans la conception architecturale, au sein des collections et de leur organisation, qu'au niveau des propositions de services et d'actions culturelles. Il est précisé que cette déclinaison thématique doit cependant préserver son exigence « encyclopédique », et maintenir sa fonction de proximité.

C'est la thématique « Sciences et Société », dont la présente étude va tenter de décliner les composantes, enjeux et perspectives, qui a été retenue pour la Médiathèque du Bachut, prochain établissement programmé par la Ville de Lyon.

L'expérience de la Médiathèque de Vaise dans le 9^{ème} arrondissement, qui a développé un fonds spécifique sur les « Arts vivants », et notamment sur le Théâtre, a servi de support à la réflexion. A Vaise, l'option thématique se matérialise par une salle consacrée à une documentation spécifique sur les arts vivants et arts du spectacle et se traduit par une politique culturelle dynamique, des formes artistiques étant régulièrement proposées au public au sein de l'Auditorium. Cette option n'a pas été retenue par le groupe de travail qui préconise pour les autres équipements en perspective, entre autres principes, plutôt qu'un principe de lieu ressources à l'intérieur d'une bibliothèque classique, une véritable irrigation thématique qui se décline sur l'ensemble des segments documentaires (arts, fictions...), et s'enrichit de débats, d'animations d'expérimentation autour des sciences et techniques.

³ *ibid* p.5

1.2. Acte de naissance de la Médiathèque du Bachut

C'est lors du Conseil Municipal du 2 février 2003 que fut votée la construction de la Médiathèque du Bachut, du nom de son quartier d'implantation dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon. Situé à l'entrée Sud-Est de Lyon, entre le 3^{ème} arrondissement au nord, le 7^{ème} à l'ouest, la commune de Bron à l'est, celle de Vénissieux au sud, le 8^{ème} arrondissement de Lyon occupe un emplacement stratégique, ce qui a contribué au choix de l'implantation d'une médiathèque dans le quartier du Bachut. Comme le soulignait alors Mr Gérard Collomb, maire de Lyon et président de la Communauté Urbaine de Lyon, la construction de la Médiathèque du Bachut, « *figure de proue, signal culturel et architectural fort à l'entrée de Lyon destiné à rayonner sur l'ensemble de l'agglomération* », répond à une politique d'agglomération et pas simplement de quartier. Considéré comme « *un équipement de première nécessité à l'instar d'une école ou d'une crèche* », les enjeux associés à cette médiathèque sont multiples. Pour sa part, Mme Bonniel-Charlier, adjointe aux évènements et animations culturelles, se réjouissait du choix de la thématique « Sciences et Société » : « *Il est en effet important que l'apport des sciences et des techniques soit remis en perspective et lu au prisme de l'évolution des sociétés. Le progrès scientifique et technologique doit être mis à sa place, sans naïveté et tout ce qui peut concourir au sens critique est le bienvenu.* » De son côté, Mr Beghain, adjoint à la Culture, se faisait l'écho de la place fondamentale de la Bibliothèque comme clef d'accès à la Société de l'Information, évoquant la « *construction d'une grande bibliothèque immatérielle dans l'ensemble de la Ville et bien au-delà* » et informant le Conseil Municipal de la création d'un guichet numérique des savoirs, nouveau service interactif à l'initiative de la Bibliothèque Municipale de Lyon, pionnière en France dans l'exploration du concept de bibliothèque hybride, déjà largement développé au Royaume-Uni ou en Finlande, par exemple.

L'inauguration de la Médiathèque est prévue en 2006. Elle viendra remplacer l'actuelle bibliothèque du 8^{ème}, dont Mr Touraine, ancien maire de cet arrondissement, actuellement 1^{er} adjoint à la Mairie centrale, rappelait l'insuffisance : une « *portion congrue de 400 m² pour un arrondissement de 70000 habitants* ».

1.3. Le quartier du Bachut : une stratégie urbaine



Vue extérieure de la future Médiathèque du Bachut

Le site d'implantation⁴ de la Médiathèque du Bachut se trouve à la croisée des avenues Berthelot, Mermoz, Paul Santy et de la rue Maryse Berliet sur la place du 11 novembre 1918 dont la rénovation s'inscrit dans un programme global de réaménagement du quartier. Conçu comme « porte de Lyon » vers les Alpes, très bien desservi par les infrastructures routières et les transports en commun (arrêt du tramway, métro proche), le quartier du Bachut possède une forte attractivité, prémisses, à l'instar de la Médiathèque de Vaise, d'un accroissement important de la zone de chalandise de l'équipement. L'un des objectifs du plan d'urbanisation étant de faire émerger un véritable centre d'arrondissement, la Médiathèque du Bachut se trouve de fait au cœur de cette dynamique et s'inscrit donc dans une perspective de valorisation urbaine. Au sein du 8^{ème} arrondissement, le quartier du Bachut est un assemblage hétérogène, où se mêlent de multiples fonctions urbaines qui contribuent à sa richesse, son histoire et sa vie populaire, comme la Maison de la Danse et la Mairie du 8^{ème}. Mais si la Maison de la Danse est, à l'échelle de l'agglomération, un emblème de la vie culturelle et nocturne, il manquait au quotidien du quartier un espace de vie diurne. Le vaste programme de cette opération renforcera l'identité du quartier et la mixité de ses fonctions culturelles, sociales et économiques. En effet, suite à la fermeture de nombreuses entreprises

industrielles, le 8^{ème} arrondissement, anciennement dénommé le « poumon industriel lyonnais » a connu une mutation fondamentale et mise aujourd'hui sur le **tertiaire médical**, une mutation caractérisée par la concentration du secteur médical avec la présence de deux hôpitaux, du Centre International de Recherche sur le Cancer, d'une faculté de médecine (Lyon 1 – site Rockefeller), d'une école d'infirmières. En outre, un véritable « pôle santé » se met en place sur les friches industrielles à proximité du quartier du Bachut, constitué de quelques grosses sociétés, parmi lesquelles les laboratoires pharmaceutiques Lipha, Givaudan, Qualimed, Boiron.

2. Une architecture évocatrice

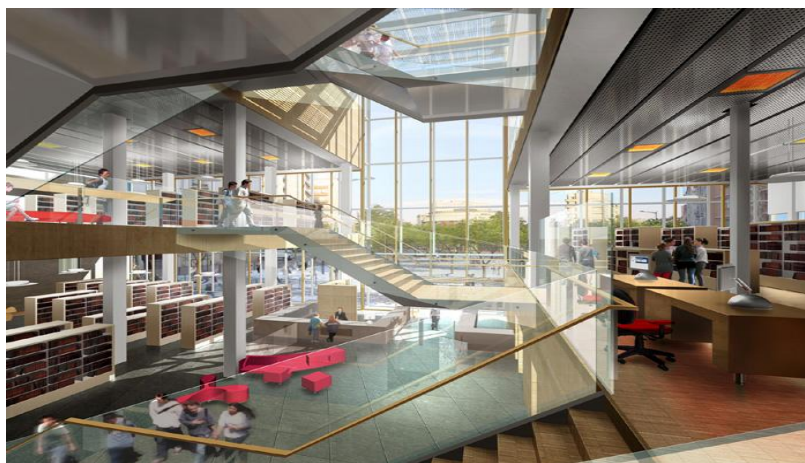
2.1. Modernité, technicité

C'est l'architecte lyonnais Bruno Dumetier⁵ qui s'est vu confier la réalisation d'un ensemble architectural comprenant la Médiathèque, un supermarché et des logements. Pour une adéquation entre la thématique « Sciences et Société » et le bâtiment, le programme architectural de la Médiathèque du Bachut énonçait certaines recommandations, qui, de fait, n'ont pas toutes été retenues : « *En termes d'expression architecturale, la thématique pourra se lire par le choix d'un bâtiment didactique mettant à nu son infrastructure technique, par la recherche d'une « mise en vitrine » des aménagements intérieurs et des expositions temporaires, par une place privilégiée de l'image au sein du bâtiment (murs d'écrans avec images animées)* ». Seule la seconde proposition a été retenue par Bruno Dumetier, l'identité architecturale de la Médiathèque se caractérisant par un écrin de pierre, dont une face est ouverte sur la place, grâce à sa façade transparente. L'accès à la Médiathèque se fera directement depuis la place du 11 Novembre, via un point de contrôle unique. L'accent sera mis sur la lisibilité immédiate de la fonction, depuis l'extérieur et l'entrée de l'équipement.

2.2. Répartition des espaces

⁴ Voir carte en annexe

⁵ Informations collectées sur le site de l'architecte « <http://www.dumetier.fr/default.aspx> »



Vue de l'intérieur de la future Médiathèque du Bachut

Concernant l'aménagement des espaces intérieurs, le programme précisait : « A l'opposé de la Médiathèque de Vaise, la thématique ne fera pas l'objet d'un espace particulier. Tout le bâtiment devra être imprégné par cette thématique, y compris les segments documentaires non directement concernés, tel celui de la littérature ou de l'art. ». C'est par l'ouverture entre tous les espaces que Bruno Dumetier a résolu cette équation. En effet, comme le laisse présager la photographie ci-dessus, un noyau central connectera entre elles toutes les salles de lecture et permettra de passer naturellement de l'une à l'autre, « sans ostracisme de générations, tout en leur attribuant des espaces propres ». De part et d'autre de ce noyau, les planchers, étagés par demi niveau, faciliteront les relations, visuelles, physiques et sociales. Prolongé par un **espace d'exposition et un auditorium**, le hall d'entrée permettra d'aménager un espace d'accueil offrant une lisibilité de l'ensemble des plateaux, mais également de fédérer dans un lieu unique les trois pôles de lecture. Le pôle Arts et Littérature occupera le rez-de-chaussée, dans le prolongement de l'accueil. L'auditorium pourra fonctionner en autonomie, à partir du hall qui sera fermé et où resteront accessibles l'espace d'exposition et les sanitaires. Au premier niveau sera implanté le **pôle Sciences et Société**, objet de cette étude. Vaste salon de lecture, il intègrera dans un même volume la zone de périodiques et la zone multimédia. Au dessus, seront aménagés les **salles pour enfants** : salle d'animation, zone petite enfance et zone enfants. Les locaux de travail du personnel seront regroupés sur le dernier plateau.

Le programme architectural nous renseigne également sur les contraintes de superficie. L'ensemble de la Médiathèque occupera une superficie de près de 1900 m² dont environ 1500 m² seront accessibles au public. Le hall d'accueil et d'exposition occupera une surface utile de 120 m², l'auditorium de 110 m². La fonction lecture se répartira sur 3 niveaux : le pôle « Arts et Littérature » au rez-de-chaussée, d'une surface de 400 m², le pôle « Enfants », au troisième niveau, qui occupera 310 m². Enfin, au second niveau, plus spacieux que les autres pôles, le pôle « Sciences et Société » s'agencera sur un espace de 590 m², répartis en 4 zones : une zone de lecture de 470 m², une zone de périodiques de 50m², une zone multimédia de 50m² et une salle de travail en groupe de 20 m² .

3. Public et publics

3.1. Spécificités du 8^{ème}

L'analyse des données démographiques⁶ ainsi qu'une bonne connaissance de l'arrondissement amorcent d'ores et déjà quelques pistes en terme de stratégie pour le public de proximité. En effet, pour remplir au mieux sa mission auprès des différents types de publics, l'équipement se devra de tenir compte de la grande diversité du 8^{ème} arrondissement qui se distingue par la mixité de ses quartiers : à côté de quartiers au niveau économique élevé comme Montplaisir, plusieurs figurent dans le dispositif « contrat ville » (Bachut, Mermoz, Etats-Unis, Paul Santy) et se caractérisent par un niveau économique faible et une forte population d'origine étrangère.

L'exemple de la Médiathèque de Vénissieux, (ville de la banlieue de l'Est lyonnais, à quelques kilomètres du 8^{ème}) inaugurée en 2001, est à prendre en compte pour anticiper les écueils qu'un nouvel équipement, ultramoderne et aux proportions sans commune mesure avec les dimensions modestes de l'ancienne bibliothèque, risque de rencontrer.

Deux profondes mutations sont à prévoir : une baisse de fréquentation de l'équipement par les personnes âgées, proportionnellement nombreuses dans

⁶ Voir à ce sujet le dossier ressources situé en annexe « Le 8^{ème} arrondissement de Lyon »

l'actuelle bibliothèque du 8^{ème} et une plus grande attractivité pour les adolescents. Si la Médiathèque de Vénissieux a séduit une nouvelle population (doublement des inscriptions en un an des jeunes de 12 à 18 ans), les usagers retraités n'ont pas suivi cette mutation. De même, l'enquête de fréquentation sur les publics de la Bibliothèque Municipale de Lyon réalisée en octobre 2002, montrait la nette désaffection des personnes de plus de 60 ans pour la Bibliothèque centrale de La Part-Dieu ainsi que pour la Médiathèque de Vaise. Ainsi, avec près de 20% de la population ayant plus de 60 ans, le 8^{ème} arrondissement se devra sans doute de réfléchir à une véritable « pédagogie des publics » pour continuer d'accueillir au mieux ces usagers. Parallèlement, si la proportion d'adolescents inscrits à la bibliothèque du 8^{ème} est relativement faible actuellement, il est indispensable d'en faire une cible privilégiée de la Médiathèque du Bachut et de prévoir une politique d'accueil et d'animation spécifique pour cette tranche d'âge.

3.2. Rayonnement et attractivité

Le choix de la thématique « Sciences et Société » est l'un des éléments prospectifs de la Bibliothèque Municipale de Lyon pour élargir le nombre d'usagers « actifs de profession non intellectuelle », toujours trop absents des bibliothèques. Les collections présentées au sein du département des sciences et techniques de la Bibliothèque de La Part-Dieu présentent apparemment pour ce public une attractivité plus forte que les autres segments documentaires.

Par ailleurs, on peut prévoir, malgré la différence de thème, une certaine comparabilité avec la Médiathèque de Vaise en terme d'attractivité de l'équipement. L'enquête auprès des publics montre que près de la moitié de ses visiteurs résident ailleurs que dans le 9^{ème} arrondissement, 20% d'entre eux venant du Grand Lyon. C'est également la seule bibliothèque d'arrondissement pour laquelle on constate une fréquentation importante pour des besoins professionnels.

Ancrer la thématique « Sciences et Société » dans un contexte historique et philosophique

Cette rapide fresque historique a pour objet de situer la Science dans l'histoire des Idées et de la Philosophie. De son « berceau », la Grèce Antique - pour la partie du monde (occidentale, européenne et, en l'occurrence française) que nous questionnons - jusqu'à ses manifestations les plus contemporaines, la place de la science se révèle tout à fait contextuelle, stimulée par les dynamiques intellectuelles en œuvre, par les circuits et les modes de diffusion et d'échanges scientifiques, impulsée ou freinée par les pouvoirs, qu'ils soient religieux, politiques ou économiques. Il s'agit d'interroger les relations et filiations entre les différentes disciplines ainsi que les interactions en jeu entre les sciences et les techniques.

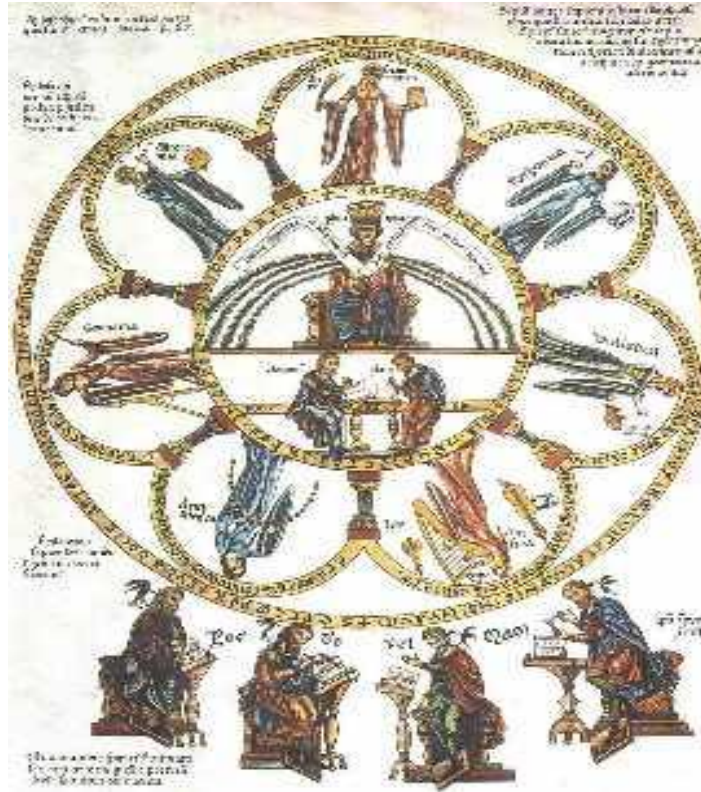
En abordant leur constitution respective et les avancées progressives vers une méthode et une démarche commune, nous questionnons également les classifications qui leur sont attribuées, reflets intellectuels des représentations et des schèmes de pensée des époques, la Classification Décimale Dewey, fidèle outil des bibliothèques publiques contemporaines, s'avérant la descendante directe des classifications « positives » proposées par Auguste Comte.

Ce parcours historique rapide - et nécessairement tronqué - a également pour intention de questionner les conditions et manifestations de la transmission de la science et de sa diffusion dans la société.

1. Des sept arts libéraux au protocole de Kyoto ou la place de la Science dans l'histoire des Idées

1.1. Le « miracle grec » : les sciences, filles de philosophie

Planche 8 de l'hortus deliciarum



*L'Hortus Deliciarum*⁷ ou *Jardin des Délices*, composé vers la fin du XII^e siècle raconte l'histoire biblique depuis la création jusqu'à la fin des temps. La planche 8 de ce manuscrit « *Die Siegel der Sophia* », calqué par l'érudit strasbourgeois Christian Maurice Engelhardt, offre une perspective pour comprendre la place de la science dans le système de pensée de la Grèce antique, berceau de la « science théorique ». Au milieu du cercle central, assise sur un trône, la philosophie porte sur la tête un grande couronne d'où émergent trois têtes représentant l'éthique, la logique et la physique. Selon Platon, ce sont les trois parties de l'enseignement de la philosophie. Du sein de la philosophie jaillissent sept sources, les « sept arts libéraux » : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la musique, l'arithmétique,

⁷ Image extraite du site <http://www.science-et-vie.net/definition-histoire-philosophie-609.html>

la géométrie et l'astronomie. L'on connaît l'avertissement que Platon avait choisi d'inscrire sur le Portique de l'Académie : « *nul ne peut entrer ici s'il n'est mathématicien* ». En effet, c'est à la connaissance métaphysique des choses, c'est-à-dire à leur explication par les *idées*, dont elle participe, que Platon réserve le mot science. La connaissance exacte mais purement expérimentale et inductive des lois et des rapports entre les phénomènes, c'est-à-dire non démontrable par le matériau purement conceptuel que forment les Mathématiques, porte le nom « *d'opinion vraie* ». Cette conception fonde la science dite théorique ou *préscience* avec laquelle la philosophie de la science rompra définitivement au XIX^e siècle en l'éloignant de la métaphysique et de la religion.

S'il est un nom à retenir dans l'histoire des sciences grecques et de leur expansion, c'est celui d'Aristote. Philosophe et naturaliste, Aristote a fourni de nombreux traités scientifiques (*La Physique*, *Les Météorologiques*, *Les Mécaniques*, *Sur le ciel*, *Sur la génération et la Corruption*, *L'Histoire des animaux*, *Le Mouvement des animaux*, *La Génération des animaux*). Formé à l'Académie de Platon, il trouve une source presque intarissable de connaissances en sciences naturelles, en mathématiques, en histoire, en éthique. Dans l'île de Lesbos, il fonde une école où il enseigne les sciences et la philosophie, la plupart du temps en déambulant, ce qui donnera le nom de péripatéticiens à ses élèves. Il se consacre à l'étude de la biologie et plus particulièrement des animaux. Certaines des observations du recueil *Histoire des animaux*, qui portent en tout sur quelque cinq cents espèces, sont jugées extravagantes par ses contemporains et ne seront confirmées que bien plus tard. Il fonde ensuite à Athènes " le Lycée ". Parmi les disciplines enseignées, on trouve la rhétorique, la connaissance et la gestion des affaires publiques, la philosophie, l'histoire naturelle ou encore la physique. Des recherches sont entreprises en médecine, en mathématiques, en musique, en botanique, en cosmologie. Si l'astronomie n'est pas la spécialité d'Aristote, il émet très tôt l'hypothèse que les étoiles, les planètes, les comètes et les étoiles filantes possèdent une réalité physique. Il adopte également l'idée de rotondité de la Terre. Aristote poursuit ses travaux en biologie et met au point une méthode de recherche efficace et rigoureuse. Il prône l'observation systématique des faits avant toute réflexion. Il pratique également des dissections et vivisections. Les nombreuses

recherches effectuées au Lycée apportent une somme considérable de découvertes et sa bibliothèque sera à la source des nombreuses traductions, arabes notamment, qui fonderont l'évolution des sciences.

1.2. La scolastique médiévale : rendre compatible science et foi

Étroitement liée à la théologie chrétienne, la scolastique, dont l'effort va consister à concilier la philosophie païenne avec la théologie chrétienne, cherche un accord entre la raison et la révélation telle qu'elle est rapportée dans les Écritures et commentée par les Pères de l'Église. Le XIII^e siècle, correspondant à la deuxième période de la scolastique, est marqué par la diffusion, en Occident, des œuvres d'Aristote, par l'intermédiaire des philosophes et scientifiques arabes. La scolastique, atteint son apogée avec saint Thomas d'Aquin dont la *Somme théologique* est l'un des monuments de l'esprit humain au Moyen Âge. Il établit une distinction très nette entre la nature, qui peut être *sue*, et la surnature, qui doit être *crue*. Il essaie de faire entrer les vérités religieuses dans les cadres de l'aristotélisme, en concevant Dieu comme essentiellement Intelligence, et fait de la foi le couronnement de l'édifice de la connaissance humaine, irréductible à celle-ci, mais préparée par elle. Cette conception nouvelle de la théologie réintroduit la nature des choses, recherche Dieu dans les choses. Nature et raison sont les deux pôles d'une réflexion qui mène à Dieu. Son mode d'expression excelle dans les *disputationes*, mise en scène et confrontation d'idées notamment contre les thèses néoplatoniciennes que Plotin, dans les *Ennéades*, énonçait. Selon lui, l'univers formait un être vivant, cet «animal cosmique», au sein duquel se tissait le réseau des équivalences : équivalence de chose à chose, mais aussi de chaque chose à son symbole, à ses représentations, à ses dénominations. En cette vision poétique de l'univers, les sciences «occultes» semblaient recevoir une justification rationnelle. C'est ainsi que l'astrologie, par exemple, et les magies incantatoires trouvaient une place «naturelle» au sein de la cosmologie plotinienne. Les célèbres *disputationes* de Rome, conduite par Pic de la Mirandole qui convoqua les plus doctes clercs autour de 900 thèses, et à l'issue desquelles il fut excommunié, fera écrire à Voltaire quatre siècles plus tard : « *Tout le reste ne sert qu'à faire voir l'esprit du temps. C'est la Somme de saint Thomas ; c'est le précis des ouvrages d'Albert, surnommé le Grand; c'est un mélange de théologie avec le péripatétisme. On y voit*

qu'un ange est infini secundum quid : les animaux et les plantes naissent d'une corruption animée par la vertu productive. Tout est dans ce goût. C'est ce qu'on apprenait dans toutes les universités(..). On ne savait pas mieux dans le reste de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde étaient bien excusables alors de mépriser les sciences »⁸

1.3. La Renaissance : des rapports nouveaux entre sciences et techniques

La naissance de l'imprimerie, dont Guttenberg achève en 1450 la mise au point, pour ne pas dire l'invention, constitue une véritable renaissance technique qui va révolutionner le rapport au savoir dans toute l'Europe occidentale. Symbole de l'Homme de la Renaissance, Léonard de Vinci, esprit libre et génial, peut être considéré comme le précurseur de la science moderne et de son application aux techniques. La démarche qu'il déploya dans l'ensemble des activités qu'il abordait, aussi bien en art qu'en technique (les deux ne se distinguant pas dans son esprit), procédait de l'observation et de l'expérience. Selon lui, *«l'expérience ne trompe jamais, ce sont nos jugements seuls qui nous trompent.»*. Ne se contentant pas de préconiser l'expérience, Léonard de Vinci reconnaît en elle une méthode générale, la condition de la science réelle, efficace, qui donne la puissance des effets par la connaissance des causes. Avant de raisonner, il faut observer. Sous le nom d'expérience, tous les procédés qu'impose à l'homme la nécessité de découvrir une vérité dont il n'est pas l'auteur sont présents. Dans un second temps, le recours aux procédés mathématiques, ferment de toutes les autres disciplines, est une garantie de rationalité et l'unique moyen de s'assurer des principes stables. L'expérience comme point de départ, la forme mathématique comme point d'arrivée, telle est la conception toute moderne que Léonard de Vinci fait de la science, une conception qui s'applique également aux techniques, nombreuses qu'il inventa. *«Le traité de la science mécanique doit précéder le traité des inventions utiles»*. Cette partition fonde la distinction entre la Science et la Technique. Si étroites que soient les relations entre elles, puisque l'extension de la connaissance est liée à l'évolution des techniques (instruments de mesure et d'observation notamment) et que

⁸ Voltaire, "Essai sur les mœurs et l'esprit des nations", *Oeuvres complètes*, tome XI, Paris, Hachette, 1895

l'évolution des techniques sera permise par l'évolution des connaissances scientifiques, la distinction reste fondatrice entre une théorie du savoir et une théorisation du savoir-faire technique, appelée aujourd'hui technologie.

1.4. Du temps de la " République des lettres " : les nouvelles assises de la science

C'est au XVII^e siècle que naît véritablement la science expérimentale, instaurant une démarche et des méthodes nouvelles basées sur l'observation des phénomènes, leur description et l'énoncé de relations de causalité. A une logique de « *principe commun avec moult ramifications* », dont la Philosophie est la source, se substitue, une logique de hiérarchisation, dont le mérite principal est d'organiser un savoir en pleine expansion. Les savants de toute l'Europe, issus de disciplines différentes, tels Descartes, Pascal, Galilée, Hobbes, Kepler, Leibniz, correspondent entre eux, s'échangent des informations et se réunissent en des cercles savants parfois appelés "académies " : ce réseau forme la « *République des lettres* ». A Paris, le Père Marin Mersenne met en place et anime ce véritable réseau épistolaire d'où son surnom de "*Secrétaire de l'Europe savante*". En stimulant le questionnement interdisciplinaire, en diffusant les résultats des travaux scientifiques par la lecture publique de ces lettres ou l'organisation de conférences, il croit en « *l'émergence d'une nouvelle science de la nature qui serait le produit d'une œuvre collective (...). Il prône la fondation d'organismes qui favoriseraient la collaboration et la recherche collective* »⁹

De nouvelles formes de travail et de communication scientifique apparaissent, des académies sont créées, véritables institutions soutenues et contrôlées par l'Etat. En Angleterre, la Royal Society, fondée en 1660, en France, l'Académie Royale des Sciences en 1666. Fortes du soutien financier de l'Etat, ces académies vont pouvoir entreprendre des recherches plus importantes. Ce processus d'institutionnalisation de la science coïncide avec, d'une part, sa professionnalisation, d'autre part avec la nécessité d'une diffusion vers un public large, dont les Salons des Précieuses, par exemple, se feront les relais.

On assiste également à la naissance des périodiques scientifiques. Les deux premiers sont fondés en France et en Angleterre, presque simultanément en 1665 :

il s'agit du *Journal des scavans* et du *Philosophical Transactions*. Le *Journal des scavans*, créé à Paris par Denys de Sallo, s'inscrit dans un véritable projet de diffusion « *vers un large public* ». Comme l'exprime Jehan de Bernouilli, il s'agit d'ouvrir le savoir hors du cercle des initiés « *affin d'avoir aussy le public comme juge* ». Le périodique propose avant tout des "abstracts", résumés des livres nouveaux, mais ouvre également ses tribunes aux lecteurs sur les sujets les plus divers du domaine scientifique.

C'est dans ce contexte que Bernard de Fontenelle publie en 1686 les « *Entretiens sur la pluralité des mondes* », reconnu comme le premier ouvrage de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler aujourd'hui, la « *vulgarisation scientifique* ». « *Je dois avertir ceux qui liront ce livre, et qui ont quelque connaissance de la physique, que je n'ai point du tout prétendu les instruire, mais seulement les divertir en leur présentant d'une manière un peu plus agréable et plus égayée ce qu'ils savent déjà plus solidement; et j'avertis ceux pour qui ces matières sont nouvelles que j'ai cru pouvoir les instruire et les divertir tout ensemble. Les premiers iront contre mon intention, s'ils cherchent ici de l'utilité; et les seconds, s'ils n'y cherchent que de l'agrément.* » C'est cependant bien d'une défense et illustration du système copernicien dont il s'agit, sous les dehors agréables de conversations nocturnes avec Mme la Marquise de G... Le système héliocentrique proposé par Copernic et défendu par Galilée jusqu'à son procès de 1632, ayant été banni par l'Eglise, rappelons-le, ne sera reconnu qu'en 1757. Philosophe et littéraire, Fontenelle a joué un grand rôle dans la diffusion des nouvelles idées scientifiques et philosophiques de son temps. Le maître mot de la vulgarisation est lancé par Fontenelle, s'il s'agit de « séduire », de divertir, il s'agit également d'instruire, d'éveiller l'esprit et la curiosité. Or, « *la cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit. Elle a quelque intérêt d'appuyer l'ignorance* »¹⁰

1.5. L'Encyclopédie ou le pouvoir du savoir

« *Dans ces deux volumes on a affecté d'insérer plusieurs maximes tendantes à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance & de révolte, & sous des termes obscurs & équivoques, à élever les fondements de l'erreur, de la*

⁹ in Josette F.de la Vega, *La communication scientifique à l'épreuve d'Internet*, prologue, p.38.

¹⁰ Molière, *Les femmes savantes*, 1672

*corruption des mœurs, de l'irréligion & de l'incrédulité*¹¹. ». L'Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 7 février 1752, qui ordonne que « les deux premiers volumes de l'ouvrage intitulé, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, par une Société de gens de Lettres*, soient et demeurent supprimés », constitue le signe d'une véritable rupture entre le modèle de l'Ancien Régime, qui assoit sa légitimité sur l'Eglise et la Vérité établie par les Ecritures et leurs commentateurs, et celui d'un nouveau pouvoir qui se fonde sur un Savoir (dont on n'oubliera pas qu'il est l'étymon du mot Science) partagé, raisonné et rationnel. En 1759, dans « *L'oracle des Philosophes* », l'Abbé Guyon s'exprime ainsi à propos des philosophes encyclopédistes : « Vous en trouverez un grand nombre qui (...) nient la spiritualité et l'immortalité de l'Ame. Elle n'est, selon eux, qu'une matière organisée, une faculté sensitive, égale dans l'homme et dans la bête, qui perd ses fonctions et son être dès que la machine humaine vient à se dissoudre. »

Le projet encyclopédiste donne à la Science et aux Techniques, dont elle décrit les processus et les us, ses lettres de noblesse. Coordonner la rédaction de ce support, constitue un acte politique libérateur. Une telle somme de connaissances organisées et destinées à tous est perçue comme un outil démocratique destiné à favoriser la réflexion par le savoir. Essaimant en de nombreux lieux de discussions (cafés et clubs), l'Encyclopédie constitue, au sein du Siècle des Lumières, une avancée remarquable du « pouvoir du savoir ». On notera que la classification proposée par le chevalier Francis Bacon au début du XVIIe en Angleterre dans son ouvrage « *Nouvel outil pour en finir avec la science d'Aristote* » fut reprise et développée par D'Alembert dans le Discours Préliminaire à l'Encyclopédie. Celui-ci divisait la science en trois parties correspondant chacune aux trois facultés de l'esprit humain : la mémoire (avec pour discipline majeure, l'histoire), l'imagination (avec la poésie, les arts), la raison (avec la philosophie et ses corollaires les mathématiques, la physique, la métaphysique).

¹¹ *Extrait des registres du Conseil d'État*. [Diderot, *Encyclopédie I (lettre A)*, in *Oeuvres complètes*, Paris: Hermann, 1976

1.6. La philosophie positiviste ou la marche de l'Idée de progrès

En jetant les bases des principales théories modernes sur l'évolution, les travaux de Darwin sur l'Origine des Espèces fondent cette rupture avec les représentations théologiques traditionnelles de la Genèse et marquent de leur empreinte la pensée moderne. Rompant pour sa part avec la métaphysique et la religion, la conception positive de la science qu'Auguste Comte s'oppose à l'idée d'une connaissance désintéressée, qui se contenterait de «*savoir pour savoir*». Elle s'oppose également à la prétention d'un savoir absolu : une «*explication universelle*» de la nature n'est qu'une «*absurde utopie*». Elle renonce à l'inaccessible détermination des «*causes*» des phénomènes, pour rechercher simplement leurs «*lois*». «*Science, d'où prévoyance; prévoyance, d'où action*», telle est la devise, pragmatique, d'Auguste Comte, pour qui connaître n'a de sens qu'en vue d'intervenir. Il dira également, «*Sans liberté, pas de progrès* ». L'étude de l'homme dans les «*rapports qu'il entretient avec les milieux* » fonde en effet la sociologie qu'il place, dans une nouvelle classification des Sciences, au sein des six sciences abstraites fondamentales, désormais hiérarchisées selon leur degré de complexité et de généralité (mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie). Il établit également des distinctions nettes entre sciences concrètes (qui ont pour but la description ou la classification, telle l'anatomie, la zoologie ou la botanique) et sciences abstraites (qui ont pour objet la connaissance des lois de certaines catégories de phénomènes (la physiologie par exemple). Il s'agit également d'une rupture épistémologique entre les Sciences et les arts et la littérature. Une rupture à l'origine sans doute du cloisonnement entre une culture littéraire et académique et une culture scientifique et technique, dont l'objet symbolique «*s'éloigne en représentation* », n'ayant plus d'ancrage dans la philosophie.

C'est sur ces concepts positifs que vont se développer les sciences modernes - dites fondamentales- et leur «*nouvelle* » raison d'être, les sciences appliquées. La somme impressionnante des inventions techniques au XIX^e siècle et leur application à l'industrie transformeront profondément le rapport aux sciences des sociétés européennes. La technicité est désormais étroitement associée aux formes politiques et économiques des Etats. L'idée de progrès est intrinsèquement liée à celle de sciences, un idée qui restera motrice jusqu'à la seconde moitié du XX^e

siècle. Mais les progrès de la science et leurs applications technologiques - voire militaires - montrent leur revers, la bombe d'Hiroshima, fille illégitime des découvertes d'Einstein, constituant en cela l'avertissement majeur des dangers potentiels dont ils procèdent. Le développement parfois anarchique des industries, le besoin croissant en énergie et leurs corollaires récents, la pollution des eaux et de l'air ou le réchauffement climatique à l'origine du protocole de Kyoto, forment le contrepoint de progrès technologiques et scientifiques indéniables, dont le confort moderne, la durée de vie se font, en Occident du moins, les témoins.

1.7. Sciences et Société au XXI : un bouleversement des valeurs

« Durant le XIX et le début du XX, l'avancée scientifique a été largement interprétée comme inévitablement favorable au progrès humain, et aucun conflit essentiel entre les deux, n'était généralement envisagé. Cependant des événements ultérieurs (...) ont suscité des doutes quant à l'existence d'une telle alliance nécessaire entre l'avancée scientifique et le progrès humain » (Human Rights and Scientific and Technological Development, ONU, 1982)

A l'origine, la philosophie des Droits de l'Homme place les sciences et les techniques sous le signe d'un humanisme progressiste. D'une façon générale et prépondérante, sciences et techniques sont du côté de la lutte contre l'obscurantisme et l'aliénation, elles libèrent, émancipent et assurent un mieux-être à l'individu. La science est perçue en fonction de ses apports cognitifs, la technique, de ses apports vers un mieux-être. Or, peu à peu et spécialement au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la place des Sciences et Techniques dans la dynamique générale de l'humanité a profondément évolué. D'abord en importance : devenue planétaire, ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la « *technoscience* » apparaît de moins en moins comme une simple composante de la culture. Elle devient une force dominante et exclusive. Elle s'identifie de plus en plus à un extraordinaire accroissement du pouvoir d'intervention dans la nature sous toutes ses formes. A Rio, en 1992, les responsables du monde entier se sont mis d'accord sur ce principe : *« Les questions environnementales sont gérées plus efficacement avec la participation de tous les citoyens concernés, à un niveau approprié. A une échelle nationale, chaque individu doit avoir accès à l'information sur la politique environnementale menée par les autorités*

gouvernementales. Les informations sur les produits et les activités dangereuses pour l'environnement local des citoyens doivent être communiquées et ceux-ci doivent avoir l'opportunité de participer aux processus décisionnels. Les états doivent faciliter et encourager la conscience et la participation du public en diffusant largement l'information. Un système efficace de recours légal et administratif permettant la réparation doit être mis en place »¹².

Par ailleurs, la recherche scientifique correspond certes à une capacité croissante de remédier aux problèmes de l'homme, notamment en matière de santé, mais aussi à une capacité croissante de manipuler celui-ci, les travaux sur le génome humain ou le clonage stigmatisant les peurs plus que les espoirs des contemporains.

Plus récemment, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Science pour la paix et le développement (10 novembre 2003), le directeur général de l'Unesco, dans son discours inaugural, souligne l'importance *« de se montrer attentif à l'interaction entre la science et la société en même temps que de reconnaître les échecs et dangers d'activités scientifiques ; en effet, il y a bien longtemps que l'équation entre "développement scientifique" et "progrès humains" n'est plus automatique. L'éducation et la formation des scientifiques doivent donc prendre en compte les dimensions éthiques, sociales et politiques de l'activité scientifique »*

2. Perspectives pour la Médiathèque du Bachut : situer les sciences et les techniques dans leur contexte

Un segment documentaire conséquent consacré à l'Histoire des Sciences et des Techniques, segment qui n'occupe, actuellement, que 1,9 % des collections du département des Sciences et Techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu, constitue une piste de proposition documentaire. En replaçant les sciences dans l'histoire des idées, en interrogeant leur rapport avec d'autres lectures du monde (qu'elles soient politiques, économiques ou religieuses), en élargissant des horizons durablement appauvris par une perspective occidentale relativement ethnocentrique, l'histoire des sciences et des techniques permet de mettre en

¹² Principe n°10 de la Déclaration sur l'Environnement et le Développement - Rio- 1992

perspective les avancées scientifiques et techniques, de les situer les unes par rapport aux autres, géographiquement et historiquement. La prise en compte des apports pour la Science de l'ensemble des parties du monde, avec notamment la mise en valeur des apports de la science arabe, véritable courroie de transmission entre l'Orient et l'Occident, nous semble un préalable éthique.

Pour leur part, les biographies de scientifiques, en redonnant corps et voix à ceux qui l'ont faite progresser, d'une certaine façon, « *réhumanisent la science* ». De même, certaines fictions, véritables « romans scientifiques » offrent à la diffusion de la science de plus grands services que nombre de manuels ou livres spécialisés. Pour exemple, en réimplantant Pythagore ou Thalès dans leur époque, le roman de Denis Guedj, « *Le théorème du Perroquet*¹³», redonne une dimension « humaine » aux mathématiciens, et, en cela, rend plus concret l'objet des mathématiques, condition objective d'une meilleure transmission des savoirs.

De même, la lecture de correspondances entre scientifiques, la découverte des documents originaux lors d'expositions valorisant les riches collections patrimoniales de la Bibliothèque Municipale de Lyon (correspondances de Lavoisier, de Claude Bernard, collections du fonds Boiron, ouvrages témoins de la naissance de l'homéopathie), l'écoute de la voix d'Einstein expliquant le principe de la relativité, s'ils n'ont pour prétention de donner à l'utilisateur un « savoir » scientifique, construisent un tissu de repères et de références qui forment le socle d'une culture scientifique commune.

¹³ Denis Guedj, *Le théorème du Perroquet*, Seuil, 1994.

Ancrer la thématique « Sciences et Société » dans un contexte politique et culturel

C'est par le prisme du champ politique que, dans cette partie, nous nous proposons d'aborder la thématique « Sciences et Société ». Une logique de changement d'échelle, du général au particulier, du mondial au local, conduit notre réflexion. Dans cette approche « systémique », nous interrogerons les décisions, pratiques et impulsions émanant de la sphère politique en matière de culture scientifique, technique et industrielle. Il s'agit en effet pour les bibliothèques, en tant qu'outil de diffusion démocratique des idées, de s'inscrire dans ces dynamiques de la manière la plus harmonieuse et, le mot n'est pas trop fort, la plus *efficace* possible. Car l'efficacité est ici à envisager au regard de la construction d'un véritable débat éthique autour des sciences et techniques -ou *technosciences*, selon le terme le plus contemporain- et de leurs implications de plus en plus étroites dans toutes les sphères de l'espace public, les mutations qui traversent la société dans son entier révélant, dans certains domaines, leur caractère d'urgence. Il s'agit enfin d'examiner selon quelle légitimité, quelle méthode - et quels financements éventuels – la Médiathèque du Bachut pourra asseoir ses actions.

1. Des politiques volontaristes pour l'inscription des sciences, techniques et technologies dans la société civile

1.1. Des convergences européennes

1.1.1 Cadre de référence

Le programme de travail spécifique « *Structuring the european research area* »¹⁴ du 6^{ème} programme-cadre (2002-2006) de la Commission Européenne consacré aux innovations et à la Recherche propose, pour la première fois, grâce au thème Sciences et Société, un véritable plan d'action visant à mieux intégrer la science dans la société *et* la société dans la science. « *Les progrès des sciences, s'ils contribuent au développement européen soulève parfois dans la société civile, peurs et scepticisme. La Commission Européenne est déterminée à construire un pont entre la communauté scientifique et la société dans son ensemble. Au sein du programme pour structurer l'espace de recherche européen, sous le thème « Sciences et Société », la commission soutiendra les actions favorisant les rencontres entre hommes politiques, chercheurs et citoyens,(...) (Il s'agit de) faire sortir la science des laboratoires et la confronter à l'arène publique* ». Pour mener à bien ce plan d'action, cinq approches sont proposées :

- Conseil scientifique, gouvernance et société de l'information
- Ethique en science
- Risques et principes de précaution.
- Culture scientifique et technique, éducation et carrières scientifiques
- Femmes et sciences.

1.1.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut

Une bibliothèque de lecture publique mettant en avant la thématique « Sciences et Société » s'inscrit pleinement dans le champ de la diffusion d'une culture scientifique et technique. Dans ce domaine, les programmes de travail soutiennent les actions relevant de la « *sensibilisation aux sciences et aux techniques, de la*

¹⁴ Les données suivantes sont recueillies sur le site <http://www.cordis.lu/fp6/society.htm>

valorisation de la recherche, de la promotion des sciences et des carrières scientifiques auprès des jeunes publics ». Les autres axes mentionnés ci-dessus sont autant de problématiques dont peuvent s'inspirer une politique documentaire et/ou culturelle pour construire, à partir de segments documentaires, des cycles de débats, de conférences, de cafés scientifiques, d'expositions.

1.1.3 La semaine européenne de la Science

Depuis 2000, la Commission européenne finance également en partie les actions organisées dans le cadre de la « Semaine européenne de la Science ». Inaugurée en France en 1991, cet évènement phare dans l'année culturelle scientifique et technique, est coordonné, en France, par les Centres de Culture Scientifique et Technique et Industrielles (CCSTI). Relais naturels de la diffusion, les équipements publics, tels que les Muséum d'Histoire Naturelle, Planétarium, Observatoires¹⁵, proposent des activités, des visites, des ateliers. De nombreux projets d'animations, d'expositions, de conférences et de débats sont initiés par les associations de « loisirs scientifiques » (Ebulliscience, le Petit Débrouillard, La Main à la Pâte, Mille et une sciences) en lien souvent avec des centres sociaux, MJC, écoles. La Semaine de la Science veut ouvrir des perspectives nouvelles sur la science. Elle sollicite la curiosité, stimule l'intérêt. Démarche ludique et didactique, il s'agit de montrer la science et les techniques, plutôt que de les enseigner, de les faire vivre dans leurs applications les plus quotidiennes (téléphonie, moteur, alimentation), les plus merveilleuses (observation au télescope des étoiles, au microscope d'une étamine...) comme les plus inattendues (parcours olfactifs, festival de théâtre scientifique..). Elle a également comme objectif de favoriser la prise de conscience de la « société civile » à propos des grandes problématiques contemporaines, en matière de Sciences et Techniques. Les questions les plus fondamentales et déterminantes pour la condition humaine - réchauffement planétaire, bioéthique, éthique médicale, euthanasie (...) - y sont débattues. Les programmes de la dernière Semaine de la Science dans le Rhône et dans la Loire, situés en annexe, donnent la mesure de la diversité des objets et démarches scientifiques abordés, et des moyens innovants mis en œuvre pour la

¹⁵ La liste des lieux de diffusion européens figure en annexe (dossier ressources – « panorama de la culture ST »)

transmettre, notamment dans le rapprochement, significatif ces dernières années, entre les arts, dans de multiples expressions (danse, théâtre, peinture..) et les sciences. Solliciter la curiosité du jeune public est l'un des objectifs essentiels, énoncé par la Commission européenne : « *And young people are the perfect place to begin. If young minds can't be stimulated by the wonders going on around them, what hope is there? Where are tomorrow's scientists and inventors?* »

1.1.4 Nouveaux partenariats à développer en Bibliothèque

La régularité de cette action a mis en synergie un réseau partenarial, coordonné en France par les CCSTI¹⁶, d'une très grande richesse (Universités, Ecoles d'ingénieurs, INSA, ENS, laboratoires de recherche, CNRS, monde de l'industrie enrichissent les programmes de manière très féconde) au sein duquel la Bibliothèque trouve naturellement sa place. Pour exemple, le département des Sciences et Techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu, partenaire depuis ses débuts de la Semaine de la Science, a organisé cette année deux rencontres autour des mathématiques, en partenariat avec l'Institut Régional d'Etudes Mathématiques (une conférence, *Les mathématiques, savoir ou culture ?* et une lecture-spectacle¹⁷ par Denis Guedj de sa pièce *One-Zéro Show*) et une rencontre autour de questions médicales, en partenariat avec le Centre d'Investigation Clinique (*recherche sur l'homme : pourquoi et avec qui ? Essai clinique : pourquoi pas vous ?*). Ces soirées, qui ont attiré un public nombreux mais relativement spécialisé, inscrivent la Bibliothèque de La Part-Dieu en tant que lieu de diffusion mais ne reflètent pas à une véritable politique culturelle concertée.

En choisissant le thème « Science et sociétés » pour la Médiathèque du Bachut, la Bibliothèque Municipale de Lyon se doit d'affirmer plus fortement son positionnement. Il ne s'agit plus seulement de se situer comme lieu de diffusion et d'accueil de formes abouties mais de mettre en place une véritable action culturelle, conçue largement en amont et pouvant devenir une passerelle entre un travail de proximité et une volonté de rayonnement. Cela peut être une mise en cohérence, pour l'ensemble du réseau autour d'une thématique commune, déclinée de façon autonome par la suite. Pour les jeunes publics, cela peut prendre des

¹⁶ *ibid.*

¹⁷ Voir à ce sujet « C. Fleury, Rapport de stage – les collections ST sur le réseau de la BML », p.19

formes ludiques, attractives : enquêtes à résoudre par l'utilisation des ressources documentaires, jeux de pistes scientifiques.

Pour les adultes - et ici, il s'agit de viser un public plus large que celui familier des expositions, conférences, débats ou « cafés des sciences »- autour d'un thème peuvent être déclinés l'ensemble des actions, y compris bien sûr des « actions documentaires » (bibliographies, cercles de lectures thématiques, valorisation de certains ouvrages, invitation d'auteurs...), ce thème conditionnant également l'accueil de tel ou tel artiste ou intervenant.

Pour préparer ces actions largement en amont, c'est au sein d'un partenariat avec les lieux de diffusion d'une part, avec les structures sociales et éducatives d'autre part, que des projets de ce type peuvent être construits.

1.2. Rôle de l'Etat dans la diffusion de la culture scientifique et technique

« La culture scientifique et technique a pour fonction à la fois de développer la compétence scientifique et technique, l'aptitude à l'innovation des jeunes en particulier. Elle doit permettre de comprendre et d'assurer leur place dans ce monde et de préparer l'expression de la démocratie aux choix scientifiques et industriels qui conditionnent l'avenir de notre société » (Jack Lang, 1985)

1.2.1 Encourager les jeunes aux carrières scientifiques et techniques

En mars 2002, le rapport de Guy Ourisson, ancien président de l'Académie des Sciences, évoquait les causes de la « *Désaffection des étudiants pour les études scientifiques* », une désaffection généralisée au sein des pays européens, à moindre échelle dans certains domaines mais inquiétante dans d'autres comme la Physique et la Chimie, eu égard aux départs en retraite à l'horizon 2010. Mr Ourisson préconisait un certain nombre d'actions de valorisation pour y remédier. Le rapport « *Attrait et qualités des études scientifiques universitaires* », rédigé en mars 2003 par Maurice Porchet, professeur de biologie à l'Université de Lille 1, propose des pistes très concrètes. Dénonçant le fait que « *les enseignements scientifiques ont été tellement spécialisés en sous-disciplines (« balkanisation » des sciences de la vie), tellement théorisés (mathématisés) et désincarnés (par rapport aux réalités économiques et culturelles de notre temps), il n'y a plus de véritable formation à*

la démarche scientifique »¹⁸, Mr Porchet propose un plan d'actions en 7 propositions. Nous en avons retenu quelques unes qui, en amont comme en aval, font écho à notre problématique.

Auprès des jeunes publics, et notamment des jeunes filles (le rapport fait état d'une possibilité de « discrimination positive » pour les femmes), il s'agit de favoriser la connaissance des métiers scientifiques et techniques. La participation à des actions type « *Les Olympiades des Métiers* » pourrait mettre en avant un segment documentaire dans ce domaine, la Bibliothèque Publique, pouvant être conçue comme l'un des relais entre les établissements du secondaire et l'Université.

Mr Porchet rappelle également l'atout pédagogique que constituent au lycée les TPE (Travaux Personnalisés Encadrés). L'on sait que de nombreux lycéens ont recours à la Bibliothèque Municipale - et au département des Sciences et techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu notamment - pour réaliser leurs recherches. La proposition pour le premier cycle universitaire d'un ATE (Atelier Technologique d'Enseignement), nouveau concept déjà opérant à l'Université de Lille, place la recherche bibliographique au centre des compétences à renforcer. De même, au sein d'une démarche pédagogique renouvelée, l'un des objectifs est de développer chez les étudiants des questionnements de culture générale (histoire, philosophie des sciences, origine des idées) et de culture scientifique contemporaine (sciences et société, éthique, démarche de précaution ..). Dans cette optique, sans se substituer aux Bibliothèques Universitaires, les apports documentaires initiés par la thématique « Sciences et Société », du fait de leur transversalité, pourraient faire l'objet d'un partage documentaire fécond avec les établissements de l'enseignement supérieur, de l'Université Lyon 1 notamment.

1.2.2 Coordonner les actions

Créés en 1979, les Centres Culturels Scientifiques et Techniques deviennent, à la fin des années 90, "Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielle". Leur mission de popularisation des sciences et de sensibilisation aux nouvelles technologies s'accomplit à travers différentes activités pour tous les publics,

¹⁸ Rapports disponibles sur <http://www.education.gouv.fr/rapport/porchet0303.pdf>

mêlant expositions, expérimentations, créations et rencontres, ainsi que par la diffusion de nombreuses ressources éducatives et culturelles.

Un CCSTI est une structure ayant pour mission de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le public. Cette mission s'inscrit dans une démarche de partage des savoirs, de citoyenneté active, permettant à chacun d'aborder les nouveaux enjeux liés à l'accroissement des connaissances. Par les actions qu'il met en place, le CCSTI suscite l'émergence d'une prise de conscience individuelle, au profit d'un avenir collectif, en améliorant la connaissance de la science et de ses enjeux par les citoyens. À ce titre, les CCSTI poursuivent une approche pluridisciplinaire et transversale de la notion de science et de technique et engagent des démarches de partenariat et de mise en œuvre permettant d'impliquer une multitude de publics, diversifiés dans leurs origines et leurs implantations géographiques. Les CCSTI assurent le relais entre les différents partenaires. Ils remplissent ainsi une fonction de maillage de territoire, de coordination et d'optimisation des ressources et des compétences locales et régionales. Cette articulation crée des synergies, source de nouveaux projets.

De par leurs missions et les actions qu'ils développent, les CCSTI bénéficient d'une reconnaissance de l'Etat qui pourra se traduire par :

- un soutien technique et de conseil
- une participation financière aux projets de diffusion des connaissances scientifiques et techniques

Le Conseil Supérieur des Bibliothèques, dans son rapport de 1992, dont une partie est consacrée aux collections scientifiques et techniques (nous y reviendrons plus loin), regrettait le « *peu de relations entre ces centres et les bibliothèques publiques. Le ministère de la recherche souhaite développer des liens entre les Centres régionaux de culture scientifique et technique et les médiathèques. A cet égard, le nouvel équipement culturel en construction à Rennes est un exemple intéressant par le rapprochement du centre culturel scientifique et technique, de la médiathèque et du musée de Bretagne. Chambéry suit la même démarche avec l'ouverture d'une médiathèque à laquelle doit être associé un centre de culture scientifique et technique.* »

Précisons qu'en tant que base documentaire sur la thématique « Montagnes », axe majeur du CCSTI que la galerie Euréka y attendant décline sous formes d'expositions régulières, la médiathèque de Chambéry a en effet trouvé sa place naturelle dans ce partenariat.

1.3. Une politique régionale volontariste

1.3.1 Cadre de référence

Deuxième pôle français de recherche scientifique et technique après l'Ile-de-France, avec 25 000 chercheurs et ingénieurs, 10 % des publications scientifiques en France, 15 % des brevets déposés, 20 % des ingénieurs français formés chaque année, la région Rhône-Alpes développe une action spécifique dans ce domaine : en 2003, elle consacre 45,6 millions d'euros à la recherche, à la technologie et à la culture scientifique et technique. Les grands organismes de recherche sont présents en Rhône-Alpes, des laboratoires internationaux, des centres techniques industriels sur les grands secteurs de l'économie, des plate-forme technologiques : industries agroalimentaires, productique, fibres optiques, laser, énergie radiante, plasturgie. Exemple de son engagement dans la diffusion d'une culture scientifique et technique, la Région Rhône-Alpes organise, depuis 14 ans, les rencontres annuelles régionales de la recherche. Valorisation des recherches développées dans les laboratoires rhônalpins, ces rencontres donnent l'occasion à la communauté scientifique régionale de se rencontrer, d'échanger et d'affirmer son identité. En octobre 2003, par exemple, ont été débattus les thèmes suivants : « *Le cancéropôle Lyon Rhône-Alpes* », « *Mathématiques et sécurité des systèmes d'information* », « *Un nouveau regard sur l'univers : cosmologie et particules élémentaires aujourd'hui* ».

Le Contrat de plan 2000-2006 entre l'Etat et la région Rhône Alpes souligne que la dynamisation culturelle du territoire doit être approchée sous l'angle novateur de la mise en réseau concertée des acteurs et des structures. Il affirme une action volontaire en faveur de la culture scientifique et technique dont l'objectif énoncé est de « *rendre intelligible au grand public les mutations technologiques actuelles, en soutenant les démarches pour approcher la connaissance du monde de la science et celui des procédés industriels* ». Favoriser l'orientation des jeunes en

mettant en valeur les domaines d'excellence de la région constitue un autre enjeu majeur. Dans cette même dynamique, la démarche prospective « *Imaginons Rhône-Alpes en 2020* » propose, pour relever son « défi n°1 : Rhône-Alpes, l'espace du développement personnel et solidaire » : « *Pour favoriser l'épanouissement au quotidien : ouvrons les établissements d'enseignement pour en faire des lieux où l'on pourra s'informer et se former à tout moment de sa vie, développons l'accès aux nouveaux outils de communication comme Internet, pour permettre à chacun d'obtenir ou d'échanger de l'information quel que soit son lieu d'habitation, facilitons le contact avec la culture scientifique et technique partout dans le territoire (...)* »

1.3.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut

De par le rayonnement géographique inhérent à l'importance de son « gisement documentaire », la Bibliothèque Municipale de Lyon est perçue en région, sans en avoir le statut -ni les financements- comme faisant office de Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale. La thématique « Sciences et Société », développée par la Médiathèque du Bachut, s'inscrit en parfaite synergie avec les priorités de la région Rhône-Alpes, en matière de diffusion de la culture scientifique et technique, de sensibilisation aux questions de santé publique ainsi en matière de soutien à la démocratisation de l'utilisation d'Internet.

C'est sur ces différents registres que Mr Bazin, directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon, a été sollicité par la Région pour réfléchir à la mise en œuvre d'un « Guichet de la Santé », un dossier sur lequel nous avons travaillé durant le stage dans cet établissement¹⁹.

1.4. Une politique départementale « en confluences »

1.4.1 Le Musée des Confluences, un projet « Sciences et Sociétés »

Avec le Musée des Confluences qui ouvrira ses portes en 2007, le Conseil Général du Rhône dote le département d'un outil culturel de toute première importance. Ce musée des « Sciences et des Sociétés » présentera des expositions de référence sur les grands enjeux scientifiques, éthiques et sociaux de notre société dans leur

¹⁹ Cet aspect est développé en page 76 ainsi que dans le dossier-ressources « Guichet de la santé » situé en annexe.

dimension universelle, des expositions de déclinaison focalisant leur attention sur des sujets ponctuels avec des regards multiples sur la question traitée.

L'ensemble des expositions recèlera une offre culturelle singulièrement riche, tentant ainsi de répondre aux préoccupations des citoyens. Les expositions s'articuleront en trois sections, chacune étant régie par une grande question : « *Quelles sont la place et l'importance de l'Homme dans l'univers ? Quelles sont les interactions de l'Homme et de son environnement ? Notre intelligence est-elle à notre service ?* » Le rapprochement entre les sciences et techniques et les Sciences Humaines rendra compte de la diversité et de la complémentarité des regards. Pour encadrer et soutenir ce projet, un Conseil Scientifique, présidé par Jean Audouze, directeur du Palais de la Découverte ainsi qu'un Club d'entreprises ont été réunis dans un esprit de synergie englobant le monde scientifique (sciences dites « dures » et sciences humaines), le monde culturel et artistique sans faire abstraction du monde économique, éminemment concerné par ces questionnements dans les interactions entre le public et les applications des sciences et techniques dans l'industrie, pharmaceutique ou chimique par exemple.

Lors de la conférence de presse du 20 janvier 2003, le directeur de l'équipe autrichienne « Coop Himmelb(l)au » retenue au titre du concours d'architecture explique ainsi le concept « *Crystal cloud of knowledge* », à l'œuvre dans le geste architectural du Musée des Confluences. « *La société de l'avenir sera une société du savoir. Cependant il ne sera presque plus possible d'attribuer ces connaissances à des domaines déterminés. Les innovations ont lieu dans les intervalles, dans le flou, dans l'hybridation. Ce seront les domaines de transition, tels que la technique, la biologie et l'éthique - les domaines centraux du Musée des Confluences - qui décideront de l'avenir.* »

1.4.2 Perspectives pour la Médiathèque du Bachut

Un partenariat entre le Musée des Confluences et la Médiathèque du Bachut renforcerait largement l'identité thématique « Sciences et Société » de cette dernière. En terme de collaboration, le rôle de « partenaire bibliographique » peut être considéré comme l'atout majeur de la Médiathèque du Bachut. Il sera nécessaire d'identifier pleinement les ressources autour des différentes thématiques des expositions, de les valoriser (conception de bibliographies, expositions de

livres, accueil d'écrivains...) et de les diffuser (publication de revues de presses, forum au sein du guichet des savoirs, etc..). On retiendra également le concept de « Musée nomade », initié d'ores et déjà par le Muséum d'Histoire Naturelle, expositions itinérantes d'objets des collections du Musée, qui pourraient être accueillies au sein du hall d'exposition. Par ces rapprochements thématiques, il s'agit de trouver un plus large écho auprès du public lyonnais.

Par ailleurs, il serait sans doute efficient de s'inspirer des modalités organisationnelles (comités scientifiques, réseau d'experts, club d'entreprise..) mises en œuvre au sein du projet Confluences. Cet encadrement, outre le fait qu'elle permet la mobilisation d'un certain nombre d'experts dans les différents domaines scientifiques et techniques, possède le double avantage de faire gagner en légitimité et d'offrir des perspectives de multifinancements pour mettre sur pied des opérations ponctuelles de valorisation, pas forcément budgétées/ables dans le cadre des financements classiques.

2. Structurer une politique culturelle à la Médiathèque du Bachut

Au sein du maillage culturel scientifique et technique existant, la Médiathèque du Bachut doit trouver son positionnement propre, son rôle et sa fonction, à élargir ou renforcer suivant les cas, toujours est-il, avec lequel composer. En effet, on l'a vu, tant par l'étude du contexte politique actuel, favorable à toute démarche de rapprochement entre les sciences et la société, qu'à l'échelle des interrogations cruciales qui traversent la société civile, la thématique « Sciences et Société » est détentrice de multiples enjeux. Qu'attend le public ? Qu'est-ce qui, dans ce thème, fera écho, répondra ou créera un besoin ? Comment l'organiser pour le rendre le plus attractif et utile possible ? A quel besoin peut répondre l'équipement au sein d'un partenariat ?

Comme le préconise Bertrand Calenge, responsable de la prospective à la Bibliothèque Municipale de Lyon, réaffirmer la fonction majeure de la Bibliothèque, en tant que lieu d'organisation de documents, de diffusion de l'information et de valorisation de ressources documentaires, semble un préalable et c'est toute la nécessité d'une « anticipation documentaire » qui se profile là. En

outre, corollairement aux missions premières de la Bibliothèque - et l'accompagnement vers la documentation numérique et l'utilisation des outils technologiques en font désormais partie - il ne faut pas négliger les bouleversements en cours, laissant présager une « utilisation » beaucoup plus active, interactive, réactive de cet outil culturel d'un genre nouveau. Il s'agit d'élargir les propositions pour la Médiathèque du Bachut à ses autres fonctions, culturelles, éducatives et de services intermédiaires.

2.1. Interroger la notion de lieu culturel intermédiaire

L'exemple de la Médiathèque de Vaise, dont la thématique « Arts Vivants » a été développée au sein d'un ensemble encyclopédiste, est à prendre comme modèle à ce titre. Qu'il s'agisse des « producteurs » d'arts vivants (compagnies, chorégraphes, conteurs, musiciens) ou des lieux de diffusion, la Médiathèque de Vaise est désormais identifiée comme « lieu culturel intermédiaire ». Cependant, selon les dires de son nouveau conservateur, elle peine quelque peu à trouver un positionnement au sein du maillage culturel des « arts vivants » – dont la définition, elle-même, large et diffuse, rend plus difficile l'appréhension. Très sollicitée en tant que lieu de diffusion - et l'Auditorium du Bachut laisse présager du même degré d'attractivité - elle semble encore mal identifiée en tant que lieu-ressources auprès des professionnels comme du grand public, et ne trouve pas son véritable souffle.

2.2. Développer une politique partenariale

2.2.1 Identifier les partenaires culturels

Afin de s'inscrire dans un partenariat fécond et constructif, quelques conditions semblent devoir être réunies. Tout d'abord, une bonne connaissance du contexte dans lequel s'inscrit la thématique est indispensable. Il s'agira d'identifier les lieux, structures et personnes ressources et de définir leur fonction : relais de l'information, expert dans un domaine, partenaire financier, artistique, intellectuel, organisationnel ?

Le dossier-ressources proposé en annexe « *Panorama des lieux de diffusion de la culture scientifique et technique* » souhaite répondre (en partie bien sûr) à ce préalable. En identifiant un certain nombre de partenaires potentiels, il se veut un

outil concret qui facilite la mise en place de projets. Soulignons ici que, dans le cadre de l'action culturelle scientifique et technique, le CCSTI de Lyon (La Pagode) constitue l'interlocuteur majeur. Initiateur et coordonnateur de projet, relais de l'information, le CCSTI de Lyon ne dispose pas, à l'instar de celui de Chambéry ou de Saint-Etienne, de lieu d'exposition ni de diffusion, un élément important dans des perspectives d'action commune.

2.2.2 Structurer les partenariats

En concertation avec la Municipalité de Lyon mais en se situant comme force de propositions, affirmant l'autonomie des choix politiques de la Bibliothèque, il semble nécessaire de rédiger un projet d'établissement sous forme d'une convention-cadre par exemple, dont les cosignataires (Ville de Lyon, DRAC, Région..) cimentent les termes. En contractualisant un certain nombre de ses actions en fonction d'un projet de départ, la Médiathèque du Bachut se situera pleinement dans son rôle d'acteur culturel, au même titre que le Musée, le Théâtre ou l'Opéra, pour ne citer que ces institutions. Outre son aspect juridique, qui fondera la légitimité des actions et les inscrira éventuellement dans des projets plus larges - à l'échelle européenne ou francophone par exemple - ce type de convention, par le travail de préparation qu'il exige, offre une garantie de cohérence et de durée.

A cette convention-cadre pourront s'articuler des conventions bipartites, pour des opérations ponctuelles, à moyen terme ou à long terme, avec les différentes structures intéressées. Il s'agit d'être identifié comme acteur d'un réseau, déjà bien structuré. Ce dispositif de réseau implique d'être à l'écoute des formes existantes pour s'y inscrire pleinement et leur donner écho.

Par exemple, le « Festival du Film Scientifique d'Oullins », ville de la banlieue sud de Lyon, peut avoir comme prolongement à la Médiathèque du Bachut, la mise à disposition au public des vidéogrammes projetés, la projection durant l'année de certains films, la rencontre avec les réalisateurs, nombreux à travailler en Rhône-Alpes. Autre exemple, des collaborations avec les associations « Ebullisciences » ou « Les Petits Débrouillards », peuvent renforcer une proposition thématique. Des visites de laboratoires ou d'usines chimiques (Atofina par exemple qui dispose d'un service communication très ouvert aux propositions) peuvent être organisées

en complément d'une action... Ce ne sont pas les idées qui manquent, et, dans le domaine qui nous concerne, avec la thématique « Sciences et Société », les interlocuteurs non plus, le Musée des Confluences, lors de son ouverture en 2007, semblant l'un des partenaires les plus « naturels » de cette mise en synergie.

2.2.3 Service des publics / service culturel

En bibliothèque, l'action culturelle ne peut plus se résumer à la mise en place d'animations. Des actions innovantes sont à inventer, indispensables, à notre avis, pour faire face à la diversification de leurs missions. Il s'agit en effet de proposer des formules nouvelles, qui vise à diversifier les approches en fonction des différents types de public de la Bibliothèque.

Une réflexion est à mener pour définir les axes d'une politique convergente entre politique de la Ville et politique culturelle. Les échanges organisés à ce sujet par l'Arsec en juin 2001 soulignaient le besoin avéré de structures relais. La Bibliothèque, tant par sa fonction de démocratisation des savoirs que par sa configuration (légitimité intellectuelle, ouverture à tous) peut devenir une de ces courroies de transmission qui favorise les liens entre les différents modes d'actions culturelles. Si les uns - MJC, centres sociaux, associations - œuvrent à la construction d'un lien social plus étroit et utilisent comme soubassement le développement de la créativité, la valorisation d'un savoir, les autres, lieux du service public plus institutionnalisés, multiplient les actions « de proximité », très concrètes.

Pour ce faire, décision organisationnelle significative d'une politique culturelle ambitieuse, il serait souhaitable de doter les Médiathèques (de Vaise et du Bachut) d'un service spécifique, transversal, chargé de développer les liens culture / public, de coordonner les différentes actions. A Lyon, des services de ce type ont été constitués dans de nombreux équipements (Musée des Beaux-arts, Museum d'Histoire Naturelle de Lyon, Théâtre de la Croix-Rousse, Opéra). En fonction des priorités définies par les établissements, ils impulsent de nombreuses actions visant à diversifier les approches, à sensibiliser de nouveaux publics. A l'interface entre le culturel, le social et l'éducatif, ils garantissent la continuité des actions engagées et se situent comme véritables « forces de proposition ».

2.3. Créer un espace de débats et de réflexion

De nombreuses actions sont rendue possibles par ces perspectives de collaboration. La conception de cycles de conférences en fonction de thèmes larges et fédérateurs est un des domaines d'excellence de la Bibliothèque Municipale de Lyon, comme le reflète par exemple le cycle « *L'Occident en questions* », dont les conférences interrogent de manière interdisciplinaire les grandes problématiques de notre temps. Pour créer un espace de débats et de réflexion, véritable agora de la pensée sur les sciences et les techniques, il est nécessaire de concevoir un ensemble de prestations en prolongement de cette programmation relativement classique, qui devra être identifiée par un titre « communiquant » (ex : *Les jeudis de...*, *Brins de...*). Pour exemple, en partenariat avec une radio locale (ex : Trait d'Union, radio de proximité très active sur l'agglomération lyonnaise) ou avec la chaîne numérique Lyon TV Cité, il serait possible de relayer ces conférences sur les ondes. Les conférences pourraient être également être enregistrées et mises en ligne sur le site de la Bibliothèque, des questions pouvant être posées aux invités en amont comme en aval de la conférence via un forum Internet.

Par ailleurs, il nous semble judicieux d'encourager la mise en place de « Cafés des Sciences », espace de débats citoyens sur les sciences et techniques, où le public rencontre des spécialistes parfois contradicteurs dans des domaines transversaux comme l'alimentation transgénique, la bioéthique, la santé. L'association « 1001 sciences » serait l'interlocuteur à privilégier pour cette innovation. Ces temps de discussion peuvent être organisés différemment en fonction de publics ciblés.

Clubs de presse, comités de lecture, jumelages via Internet autour de thématiques communes (...) viendraient renforcer cette agora. Faire vivre l'espace « débats pour tous » représente, on l'aura compris une gageure et nécessite la régularité pour fidéliser le public, l'anticipation thématique pour donner sa cohérence à la programmation, la réactivité à l'actualité.

Ancrer la thématique « Sciences et Société » dans un contexte bibliothéconomique

Dans son rapport de 1992, le Conseil Supérieur des Bibliothèques exprimait une certaine inquiétude devant la sous-représentation de la culture scientifique et technique en bibliothèque publique. Il notait le contraste entre la demande et l'intérêt évident du public, et regrettait la faiblesse des fonds documentaires sur la question (moins de 8% en moyenne nationale). Différentes questions y étaient soulevées : Faut-il avoir recours à des scientifiques, aux compétences de bibliothécaires spécialisés pour définir la politique d'acquisition ? Quels outils de sélection utiliser ? Faudrait-il rédiger une charte ? Des impulsions ont certes alors été données, affirmant notamment le besoin de coopération entre les établissements spécialisés dans le domaine et les bibliothèques. Cependant, il semble qu'un certain flou règne toujours autour de la notion de vulgarisation scientifique et technique en bibliothèque de lecture publique. La littérature professionnelle sur la question est rare (un ouvrage de référence paru en 1994²⁰, six articles dans le BBF depuis 1995 !), moins de 10 % des bibliothécaires français ont une formation scientifique, les collections scientifiques et techniques, majoritairement assimilées par les professionnels aux classes 500 et 600 de la classification Dewey, restent très minoritaires au sein des collections (moins de 8% sur le réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon), les animations scientifiques sont très ponctuelles voire inexistantes. Pour dépasser le « stade artisanal », la bibliothèque de lecture publique, semble-t-il, doit encore définir la spécificité de son rôle pour la diffusion d'une culture scientifique et technique. En mettant l'accent sur les différentes expériences et savoir-faire en la matière, cette partie de l'étude se propose d'offrir quelques pistes de préfiguration documentaire.

²⁰ *Science en bibliothèque* - sous la dir. de Francis Agostini; avec la collab. de Sylvain Auroux, Michel Béthery, Paul Caro... [et al.] Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994

1. Modéliser la thématique : regard sur l'existant

1.1. La Cité des Sciences et de l'industrie

1.1.1 Une diversification des usages : vers une politique de « services »

« *Rendre accessible à tous les avancées des sciences, des techniques et du savoir-faire industriel* », c'est sur ce projet que la Cité des Sciences et de l'Industrie, et la Médiathèque y attendant, a vu le jour en 1986. Cependant, lorsque l'on met en place un équipement culturel consacré aux sciences et techniques, le risque est grand de ne le voir utilisé que par les groupes scolaires ou par des usagers déjà nantis culturellement. Qu'en est-il de ceux qui ne se considèrent pas spontanément concernés par la science et la technique ? Faute d'une offre susceptible de s'adresser à eux, de tels équipements culturels risquent de renforcer les inégalités plus que de les réduire. C'est en effet le partage du savoir entre toutes les catégories sociales qui justifie l'investissement de budgets publics. De ce constat est née l'idée que la Cité des sciences et de l'Industrie ne devait pas seulement proposer des contenus « scientifiques et techniques » sous forme d'expositions, conférences et collections documentaires au sens classique du terme. Il fallait aussi y développer des **centres de services** répondant aux préoccupations concrètes induites pour chacun par les évolutions scientifiques et techniques. Ainsi sont nées la « Cité des Métiers » et, plus récemment, la « Cité de la Santé », illustrations d'un changement de paradigme pour les bibliothèques. On assiste au passage d'une offre centrée sur les collections à une offre centrée sur les services aux publics.

La Cité de la Santé propose quatre pôles : « *s'informer sur ses droits* », « *entretenir sa santé, prévenir* », « *s'informer sur un problème de santé* », « *vivre avec une maladie, un handicap, accompagner un proche* ». L'accès aux ressources documentaires est complétée par la possibilité d'entretiens avec des spécialistes de l'information médicale. Par ailleurs, pour faciliter l'accès aux ressources électroniques les plus pertinentes sur un thème précis, aussi bien à la Cité de la Santé qu'à la Cité des Métiers, l'accès à l'information en ligne s'effectue par l'intermédiaire de consoles thématiques de type « portail ». Chacune de ces bornes porte une signalétique descriptive précisant sa fonction « *accès à des sites web sélectionnés sur...* ». D'autres espaces de services pourraient voir le jour,

généralisant cette même logique de réponse aux préoccupations et faisant le lien avec les multiples organismes d'information thématique (cité de l'environnement, cité du consommateur technologique).

On comprend aisément la richesse que constituerait pour la Médiathèque du Bachut un partage d'expériences avec la Médiathèque de La Cité des Sciences et de l'Industrie. En écho, l'étude du « Guichet de la Santé », s'inspirant modestement des principes de la Cité de la Santé, pourrait constituer une piste de collaboration et de partage documentaire fécond.

1.1.2 Le pôle thématique « Sciences et Société »

La Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie organise ses collections et ses espaces autour de cinq pôles thématiques : vivant et environnement ; sciences exactes et industrie ; sciences et société ; enfance ; loisirs et vie pratique.

Le pôle « Sciences et Société » propose deux espaces, conçus en tant qu'approches complémentaires : la Médiathèque d'histoire des sciences, de didactique et de muséologie et l'espace « Sciences et Société », au sein duquel les collections traitent des enjeux humains, sociaux, philosophiques et politiques liés à l'évolution des sciences et de la recherche scientifique.

Le pôle « Sciences et Société » consacre la nécessité d'une mise en perspective historique, philosophique et sociologique de la science. Reflet de l'interdisciplinarité inhérente à l'approche globale des sciences et des techniques, ces fonds présentent une sélection d'ouvrages de synthèse et de monographies en histoire, histoire sociale et économique, histoire des idées et des mentalités, histoire des institutions. Ils sont complétés par des encyclopédies françaises, étrangères ou anciennes, des répertoires biographiques et bibliographiques rétrospectifs ou courants, des catalogues de bibliothèque. L'axe « science, culture et société » est privilégié. Il concerne, d'une part, la dimension historique de la diffusion et de la vulgarisation des connaissances scientifiques ou techniques par divers supports écrits ou oraux, lieux d'exposition ou système éducatif, l'histoire des institutions, l'histoire des relations entre savoirs spécialisés et les contextes économique, politique, culturel, religieux. D'autre part, nombre d'ouvrages font état de la dimension contemporaine de la question de la culture scientifique, de ses

processus de transmission (médias, expositions, enseignement), des enjeux et débats de société face à l'expansion des sciences et des techniques.

On note également que le catalogue en ligne est segmenté en fonction des espaces, des thèmes et des types de ressources, ce qui accroît considérablement sa lisibilité : catalogue des nouvelles acquisitions, catalogue de la Médiathèque des enfants, catalogue de la Cité des Métiers, catalogue d'Histoire des Sciences, catalogue des revues, catalogue des films, catalogues des cédéroms

1.1.3 La formation : un partage d'expériences

Depuis 1993, la médiathèque de la CSI a été sollicitée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques comme prestataire de services pour la formation. En voici les grandes lignes : proposition de stages collectifs, sans offre formalisée, mais avec des modules-types adaptés aux besoins en collaboration avec des organismes tels que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la Direction du Livre de la Lecture, l'ENSSIB, Médiadix.

1.2. L'Espace des Sciences et Techniques à la BNF

La mise en place d'un espace Sciences et Techniques à la Bibliothèque Nationale de France fut, dès l'origine, un élément important du projet documentaire de l'équipement. Un choix symbolique qui affirme la place fondamentale que les sciences et les techniques occupent dans la culture contemporaine. En investissant à nouveau ces domaines du savoir et de la culture, il s'agissait de renouer, sur un plan documentaire, avec un encyclopédisme que la Bibliothèque Nationale avait peu à peu abandonné, depuis le début du XX^e siècle, par manque de moyens (et d'espace), certes, mais également, comme le souligne Philippe Raccah²¹, au nom d'une certaine conception de « l'idéal culturel » dont le domaine des sciences et des techniques était écarté.

Au rez-de-jardin, espace « grand public », ni l'exhaustivité ni l'ultra-spécialisation ne sont recherchées. L'ambition est de donner à tous, y compris au spécialiste qui souhaite s'informer dans d'autres secteurs que sa spécialité, l'accès aux outils et aux textes de référence. On peut indiquer quelques points forts de cette offre :

²¹ Philippe Raccah in *Dossier : La Bibliothèque nationale de France* - BBF 1997 – Paris, t. 42, n° 6

- une couverture des différentes disciplines scientifiques de façon à favoriser les recherches croisées, les interférences et répondre aux demandes d'un public varié : chercheurs, enseignants, professionnels, spécialistes ou intéressés par l'exploration d'autres disciplines, qui sont gênés par l'éclatement actuel des structures documentaires
- un large éventail de revues scientifiques générales et spécialisées
- un réseau multiple de cédéroms et d'accès à des bases de données et sources d'information numérisées.

Les collections sont diversifiées et touchent principalement l'histoire des sciences et des techniques et l'actualité scientifique. On trouve notamment des entretiens filmés et enregistrés de personnalités, les œuvres des grands réalisateurs de cinéma scientifique, des collections d'images sur l'histoire des sciences naturelles, la médecine et l'astronomie issues des fonds de la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, de l'INSERM, de l'Institut Pasteur et de l'Observatoire de Paris, ainsi que des collections propres de la Bibliothèque nationale de France, des portraits et des entretiens avec de grands scientifiques ainsi qu'une sélection des meilleurs cédéroms existant dans tous les domaines scientifiques et techniques, en français, mais aussi en anglais.

2. Questionner la vulgarisation scientifique et technique en bibliothèque de lecture publique

2.1. Constituer une collection de vulgarisation scientifique et technique

2.1.1 Recueil d'expériences

Constituer une collection de vulgarisation scientifique et technique cohérente qui réponde à différentes attentes et à différents niveaux, et ce de manière équilibrée, ne va pas de soi. Dans son ouvrage *Science en Bibliothèque*²², Francis Agostini de la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie note l'absence de cadre de référence pour l'acquisition de ce type de documents, et appelle à une réflexion sur les critères de sélection, en fonction des publics ciblés, des niveaux de contenus,

²² op.cit.

de vérité, de validité. Il prône la recherche d'un maximum de variétés de points de vue et de modes de présentation des sujets. Le lecteur doit pouvoir mesurer son propre niveau de savoir et se perfectionner.

Lors de la journée d'étude intitulée « *Science en bibliothèque* »²³, organisée en 1995 par la médiathèque de la CSI et la FFCB (Fédération française de coopération entre bibliothèques), Marie Girod, de la Bibliothèque Municipale de Ballancourt-sur-Essonne, présentait les activités du Comité « *A fond la science* »²⁴. Créé pour sélectionner des livres utilisables lors d'animations, sa démarche présente deux particularités : le choix de livres se fait sur la production éditoriale adulte et jeunesse ; les livres sont sélectionnés une fois testés au cours d'animations. Il s'agit de piquer la curiosité du public, de faire vivre le livre scientifique. Ce travail se fait en partenariat avec des associations, des clubs scientifiques.

De son côté, Viviane Goyat, de la Bibliothèque Municipale d'Ermont, exposait l'expérience de Cible 95, association de coopération de 25 bibliothèques du département du Val-d'Oise. Ce réseau, qui a une très longue pratique de la coopération en Information Scientifique et Technique, possède une large offre documentaire dans ce domaine. La sensibilisation des bibliothécaires, des réflexions sur la formation ont amené un important développement des fonds, une promotion de l'Information Scientifique et Technique par un salon du livre régulier. Des fonds de base sont proposés dans chaque bibliothèque, chacune pouvant se spécialiser dans un domaine particulier.

Autre démarche à retenir pour la mise en place d'une politique d'acquisition de documentaires : celle de l'association « *Lire pour comprendre* »²⁵ créée pour permettre à un public peu lecteur – hors circuit scolaire, adultes jeunes et/ou en réinsertion – d'évoluer dans ses capacités de lecture au moyen des documentaires scientifiques. Deux à six rencontres par an ont lieu avec des scientifiques sur des sujets précis, dans le but d'approfondir la lecture d'un ouvrage documentaire. Les documents sont présentés dans des mallettes dont le prêt est gratuit et consistent en

²³ Isabelle Masse - *Chroniques* - BBF 1995 - Paris, t. 40, n° 5

²⁴ informations sur le site <http://www.infoscience.fr/culture/afondlascience.html>

²⁵ voir à ce sujet le site <http://www.lirepourcomprendre.org/>

livres, revues, diapositives, films documentaires et documents sonores, mis à disposition des publics concernés et de leurs formateurs lors des rencontres.

On notera enfin la manifestation « *La science se Livre* »²⁶, organisée par le Conseil régional des Hauts-de-Seine, qui distingue les auteurs d'ouvrages de diffusion des sciences et des techniques francophones.

2.1.2 Critères d'acquisition du documentaire de vulgarisation scientifique et technique

« La vulgarisation scientifique est une activité d'explication et de diffusion des connaissances et de la pensée scientifique et technique qui doit remplir deux conditions importantes : d'une part, elle s'exerce en dehors des formes traditionnelles de l'enseignement et d'autre part, elle n'a pas pour but de former des spécialistes ni même de les perfectionner dans leur réalité » (François Le Lionnais)²⁷

On peut aborder la notion de vulgarisation scientifique par deux angles, celui de l'éducation et celui de la culture. Perspective culturelle, si l'on privilégie le rapprochement avec d'autres types de créations (romans, Bandes Dessinées, films) ou le biais d'œuvres d'auteurs scientifiques, véritables « courroies de transmission » entre les chercheurs et le public. Perspective éducative, si l'on choisit une approche pédagogique qui se voudra, dans ce cas, ludique, interactive et reflétant un point de vue interdisciplinaire. Dans un cas comme dans l'autre, on tentera de créer une forme de connivence entre le public et le domaine scientifique et technique. Inhérent au principe de vulgarisation, les ouvrages sélectionnés, de quelque support dont il s'agisse, se doivent de développer une certaine forme de séduction. La médiation, le conseil d'utilisation, la présentation des ouvrages sont autant de formules d'accompagnement à imaginer pour une valorisation des collections.

2.1.2.1 Collections jeunes publics

De façon générale, les documentaires scientifiques, dans leur diversité éditoriale, remplissent de nombreuses fonctions. D'un rôle purement pragmatique, (accompagnement d'une démarche pédagogique, recueil d'informations ou proposition d'expérimentation), certains livres de vulgarisation scientifique puisent

²⁶ informations sur le site http://www.infoscience.fr/culture/livres_nov2003.html

²⁷ in *La science le livre les jeunes* - Colloque organisé par l'association « Lire pour comprendre » sur l'information scientifique et technique à destination des jeunes - Paris : 18-19 novembre 1985

leur raison d'être dans leur vocation descriptive et explicative. Au regard des pratiques de lecture, c'est un livre que l'on consulte, que l'on parcourt que l'on feuillette plus qu'on ne le lit *in extenso*. Cependant, il s'agit d'échapper à une détermination pédagogique et didactique. Exemple de l'évolution des pratiques éditoriales dans ce domaine, la multiplication de « livres-actions », privilégiant l'aspect ludique, concret, préférant l'illustration aux textes explicatifs – dont la collection *Archimède* des éditions « L'Ecole des Loisirs » constitue l'un des fleurons.

Lors du colloque « *Lire la science – s'ouvrir au monde* »²⁸ qui faisait le point sur la place de la lecture dans le développement d'une culture scientifique et technique, Marie Girod traitait des modalités de sélection des documentaires scientifiques à destination du jeune public, définies dans le cadre du comité « *A fond la Science* ». Selon elle, il s'agit tout d'abord de définir ce type de documentaire selon des grilles d'analyse adaptées à la spécialité scientifique, dont les critères principaux sont l'actualité et l'exactitude des contenus. Parallèlement, toute sélection se fait en fonction du public, selon la demande ou le plaisir que pourra susciter chez le lecteur l'appréhension du dit document. Une double motivation guide cette sélection : proposer une réponse et faire naître une curiosité.

Pour la mise en place de la ligne documentaire de vulgarisation de la Médiathèque du Bachut, les critiques et analyses des documentaires jeune public, proposées par « *Lire pour comprendre* » et « *A fond la Science* », seraient un précieux concours. De même, une collaboration avec l'Education Nationale pourrait être une piste qui garantisse la cohérence documentaire en fonction des programmes des écoles primaires et des collèges. Ni manuel scolaire, ni outil didactique, le documentaire scientifique et technique renforce une pédagogie dite active. Il est utilisé par les enseignants en guise de document d'appui aux apprentissages. L'Institut National de Recherche Pédagogique, dans le cadre de l'opération « *La Main à la pâte* », a constitué une base de données fort riche en ce domaine. Par ailleurs, la Médiathèque de l'IUFM de Lyon, interface entre l'enseignement primaire et secondaire, serait un interlocuteur précieux pour la constitution du fonds.

2.1.2.2 Collections adultes

Pour le grand public, c'est en multipliant les approches qu'une véritable démarche de vulgarisation scientifique permettra au plus grand nombre d'envisager la science selon des angles variés. Pour stimuler les processus cognitifs, déclencher la curiosité, la réflexion, l'esprit critique, le décentrement – et, corollairement, favoriser la formation d'un savoir et d'une opinion – il ne s'agit pas, au sein d'une thématique « Sciences et Société », d'organiser une collection de livres scientifiques, cette fonction documentaire étant déjà remplie, pour l'exemple qui nous concerne, par le département des Sciences et Techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu. Il s'agira plutôt de réfléchir à une problématisation de thèmes dans lesquelles les sciences et les techniques sont impliquées, ce en favorisant l'approche interdisciplinaire. Dans cette perspective, le recours aux ouvrages appartenant au domaine des sciences humaines est incontournable.

Pour constituer la collection adultes de départ, une collaboration avec le département des sciences et techniques de la bibliothèque de La Part-Dieu serait tout à fait fructueuse, l'équipe étant très au fait de lignes éditoriales les plus adaptées, des usages et demandes du public.

2.1.3 La diversification des supports : une valorisation des collections

L'analyse des collections scientifiques et techniques du réseau de lecture publique de la Bibliothèque Municipale de Lyon (département des sciences et techniques et bibliothèques annexes), réalisée dans le cadre du stage d'étude²⁹, nous offre quelques outils prospectifs.

2.1.3.1 Enrichir l'offre multimédia

Cette analyse fait apparaître, en premier lieu, une offre insuffisante en matière de documents multimédias (à peine 1,8 % de l'ensemble des collections ST). Dans les bibliothèques annexes, malgré la faiblesse de l'offre, on constate de forts taux de rotation (9 à 17), preuve de l'attractivité de ces supports. Au département des Sciences et Techniques de la Bibliothèque de la Part-Dieu, l'offre multimédia est plus conséquente (8%) et connaît un taux de rotation de 29 pour les cédéroms et de 12 pour les vidéos (contre 15 pour les monographies).

²⁸ Actes du colloque « Lire la Science –s'ouvrir au monde», organisé par le CRIJL – 5-6 février 1999

²⁹ Christine Fleury - Rapport de stage « Les collections ST sur le réseau de la BML » - 2003

Cette analyse quantitative doit être enrichie d'une analyse qualitative, clefs d'une politique d'acquisition centrée sur la mixité des collections enfants/adultes préconisée dans le chapitre suivant.

Au sein de la production éditoriale de cédéroms, on peut distinguer quatre grandes catégories dont les frontières ne sont pas toujours très nettes, car nombreux sont les produits qui mélangent les genres : fiction, documentaire, jeu et scolaire. On retiendra, comme base d'une collection de vulgarisation scientifique et technique, les titres édités par Liris interactive (*Histoire du monde, Encyclopédie de la nature, A la recherche des dinosaures...*), par Emme (*La Botanique pour tous, La Conquête de l'espace, Vies en danger...*), par Montparnasse multimédia (*Chroniques de l'Afrique sauvage...*), par Microfolies (*L'Océan des origines, Aux origines de l'homme, La Matière molle : physique des objets de tous les jours*), par Nathan/Havas interactive (*Mon premier corps humain*), par Laser Media/Eidos interactive (*Forestia*). Pour le jeune public, comme l'explique Georgia Leguem³⁰, de la Médiathèque des enfants de la CSI, « *parce qu'il permet aux enfants de progresser à leur propre rythme, dans un environnement graphique attractif, interactif, et qu'il demande moins d'effort que la lecture d'un livre, le multimédia attire ceux qui ne fréquentent pas les bibliothèques traditionnelles. Il apparaît comme un élément moteur d'intégration et peut favoriser le passage des enfants vers la lecture. Il ne doit pas être perçu comme un concurrent du livre, mais comme un complément capable de susciter un « déclic lecture ».* Cependant, toujours selon Georgia Leguem - et nous rejoignons complètement cette analyse - il ne suffit pas d'acquérir et de prêter ce type de documents - de nombreuses familles n'étant pas équipées d'ordinateurs - mais d'œuvrer pour une réelle intégration des supports électroniques. Des possibilités de valorisation s'offrent à la Médiathèque, comme par exemple :

- favoriser la consultation sur place en installant dans l'espace multimédia des postes équipés des cédéroms identifiés comme les plus adéquats à la vulgarisation scientifique.
- proposer au sein d'une politique de médiation, des animations régulières utilisant les cédéroms autour de thèmes, conçues pour des

publics ciblés en fonction de leur tranche d'âge ou de leur centres d'intérêts.

Concernant les films ou documentaires scientifiques, l'offre éditoriale en matière de VHS est pour l'heure beaucoup plus riche que celle des DVD. Cette question du support est centrale pour la constitution d'un nouveau fonds. En effet, il semble préférable d'anticiper sur la disparition du support VHS, dont la pérennité en outre laisse à désirer, et d'engager une politique d'acquisition qui privilégie exclusivement le support DVD. Il est cependant possible, pour attendre que le relais soit véritablement effectué en terme éditorial, et dans une perspective de partage documentaire, de recourir aux riches fonds VHS que propose le département des Sciences et Techniques. Une liste des VHS scientifiques et techniques disponibles à la Bibliothèque de la Part-Dieu, peut être diffusée au public, le Prêt entre Bibliothèques étant le signe d'un véritable fonctionnement en réseau. Pour valoriser le film scientifique et technique, des diffusions peuvent être programmées en présence des réalisateurs, nombreux en Rhône-Alpes, un partenariat avec les organisateurs du « Festival du Film Scientifique d'Oullins »³¹ s'inscrivant dans cette perspective globale de valorisation.

Dernière piste en matière de diversification des supports - et celui-ci se situe à la limite de l'expression multimédia : le jeu vidéo. Une offre enrichie en jeux vidéos, sur support cédérom ou DVD, serait un élément important d'une politique à destination des adolescents. On rappellera ici la présence sur l'agglomération lyonnaise du leader du jeu vidéo « Atari Infograme »³², entreprise avec laquelle des animations pourraient être conçues. Il serait possible par exemple au sein de l'espace multimédia d'organiser des après-midi d'initiation au jeu en ligne, d'animer des ateliers de création de jeux, de stimuler la mise en place de « clubs de joueurs », dont l'une des fonctions serait le développement de l'esprit critique.

Cette proposition documentaire peut être élargie aux jeux scientifiques (mallettes de chimie, jeux mathématiques, casse-tête, jeux de logiques, etc...).

³⁰ Georgia Leguem - *Dossier : Enfants, lectures et bibliothèques* - BBF 1999 – Paris, t. 44, n° 3

³¹ Voir p.39 de cette étude

³² informations sur le site <http://www.fr.infogrames.com/>

2.1.3.2 Une politique de valorisation des périodiques

Les contenus documentaires qui alimentent une thématique comme « Sciences et Société » exigent une très grande réactivité à l'actualité. Dans ces domaines en perpétuelle évolution, les publications périodiques (magazines, revues et journaux), qu'il s'agisse de leur support papier ou de leur version électronique, se révèlent très appropriées. Conformément à la politique volontariste de la Bibliothèque Municipale de Lyon, on constate une offre riche en périodiques scientifiques et techniques : 225 abonnements souscrits pour le département des Sciences et Techniques, ceux-ci étant réservés à la consultation sur place. Dans les annexes (la liste des périodiques proposés figure également dans le rapport de stage), cette offre est naturellement beaucoup plus réduite, les périodiques, hormis les derniers numéros, y étant empruntables. L'offre en périodiques est complétée par un abonnement aux bases Lexis Nexis, CDRap et Repère, bases pour l'heure non accessibles au public, qui permettent l'accès à des centaines de périodiques, proposent dans certains cas, l'accès à des articles en texte intégral ou à des sommaires.

Au sein du pôle Sciences et Société de la Médiathèque du Bachut est prévue une zone de 50 m² consacrée au périodiques. Cette topologie, favorable à la consultation sur place des revues et journaux, implique qu'une offre conséquente soit proposée aux lecteurs adultes et jeune public. Le groupe de travail « Nouveaux équipements » fixait comme objectif quantitatif pour l'ensemble de la Médiathèque « *l'abonnement à 220 titres de périodiques, dont 30% (soit environ 65) seraient consacrés à la problématique scientifique, incluant l'aspect sciences et société* »³³. Le choix des titres devra refléter de manière interdisciplinaire la production éditoriale généraliste en matière de sciences et techniques, mais également de sciences humaines, et s'attacher principalement aux questions de santé. Certains éléments devront être anticipés : quelle politique de prêt ? quelle valorisation et quel développement des abonnements aux périodiques électroniques ?

En termes de prêts, il semble judicieux d'appliquer la même politique que dans l'ensemble des bibliothèques annexes, à savoir la possibilité de prêts, hormis pour

³³ Synthèse générale du groupe de travail « Nouveaux Equipements » – BMLyon – 13 juillet 2002 – document interne

les numéros des derniers mois. En outre, il serait bon de définir, au même titre que pour les monographies et autres supports, des modalités permettant l'analyse statistique de ces prêts, outil ayant manqué lors de notre analyse des collections scientifiques et techniques du réseau.

Concernant le développement des abonnements électroniques, il est à noter que de nombreux magazines grand public type « *Sciences et Vie* », « *La recherche* », « *Sciences et avenir* », « *Ciel et espace* » proposent gratuitement des accès en ligne à leurs archives ainsi qu'à nombre d'articles en texte intégral, l'accès aux derniers numéros se révélant relativement modique. Par ailleurs, en implantant dans la zone consacrée aux périodiques des postes dédiés à cet usage, il semblerait judicieux de permettre un accès local aux bases Lexis Nexis et CDRap, ces outils devant trouver leur pleine utilisation par les bibliothécaires dans la démarche de renseignements, et par les usagers eux-mêmes dans leur démarche de recherche.

Enfin, prolongement de la richesse des ressources en périodiques, la conception de dossiers de presse thématiques, dans l'esprit de ceux proposés par la Bibliothèque Publique d'Information, constituerait une plus-value indéniable et inaugurerait la notion de véritable service documentaire.

2.1.3.3 Faciliter l'accès aux ressources électroniques

Par ailleurs, la Bibliothèque Municipale de Lyon est abonnée à d'importantes ressources en ligne, garantissant une information constamment actualisée de haut niveau. A partir de toutes les bibliothèques de Lyon, il est en effet possible de consulter en ligne le *Kompass*, l'*Encyclopédie Médicale et Chirurgicale*, les *Techniques de l'Ingénieur*, l'encyclopédie *Universalis*, la version numérisée de la première édition de « *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* » de Diderot et d'Alembert. Comme nous l'avons constaté lors de notre stage au département des Sciences et Techniques, ce service semble relativement mal connu du public et mériterait une plus grande valorisation.

On peut imaginer à la Médiathèque du Bachut l'implantation d'écrans spécifiques, dédiés à la recherche sur ces usuels en ligne. Une signalétique plus efficiente sur le site, la possibilité d'accès à ces ressources par le biais du site Web pour les usagers inscrits à la Bibliothèque ou ayant souscrit un abonnement spécifique, constituent d'autres perspectives de valorisation.

Par ailleurs, l'accès à des bases de données spécifiques des domaines scientifiques et techniques, notamment celui de la Santé, pourrait constituer une plus-value de l'offre documentaire, et offrir aux public désireux d'approfondir certaines recherches, étudiants ou professionnels, des niveaux de spécialisation plus importante que ceux permise par une perspective de vulgarisation pour le grand public. Dans une perspective de redéploiement de la carte documentaire, ces accès pourraient être négociés en collaboration avec des Bibliothèques Universitaires. Le Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique de l'Université Lyon 1 semble en ce domaine l'interlocuteur le plus indiqué pour concevoir ce type de collaboration.

Enfin, la mise en œuvre d'un « Guichet de la Santé », proposition développée dans la dernière partie de cette étude³⁴, constituerait un service original d'intégration multipolaire des ressources électroniques, qu'elles proviennent des ressources propres de la bibliothèque ou de celles, sélectionnées et structurées, de l'ensemble de la Toile.

3. Animations scientifiques en bibliothèque : des savoirs aux savoirs-faire

Au sein des propositions d'« *A fond la Science* », on retient, en terme d'action concrète, l'intégration entre les collections et les propositions pédagogiques, éducatives et culturelles. Cette intégration trouve son expression dans le concept original d'*animothèque*. Pour résumer, il s'agit de construire un ensemble documentaire constitué de livres, de supports multimédias, de jeux scientifiques autour d'un fil conducteur thématique, qu'on aura pris soin de problématiser selon une perspective interdisciplinaire. L'objectif énoncé est de favoriser le passage du livre à l'expérience et de l'expérience au livre. Pour exemple d'animothèques : le « *bouquet de senteurs* », déambulation biologique, chimique, botanique et esthétique mettant à l'honneur le sens de l'Odorat ; l'« *Univers de la Couleur* », mettant en relation la physique, l'optique, la chimie, l'art pictural ; « *Compter, conter* », promenade mathématique et ludique du zéro à l'infini.

³⁴ Voir à ce sujet p.75

Ce parti pris met en lumière le lien étroit et fécond entre les animations et la constitution et/ou la valorisation d'un fonds scientifique. En tant qu'objet éducatif, l'animothèque s'inscrit dans une logique naturelle de partenariat avec les instances éducatives. Qu'il s'agisse de l'école ou des centres sociaux et de loisirs, la bibliothèque se situe en tant que force de proposition, accompagnant, par sa démarche interactive, le décloisonnement actuel des disciplines et le mouvement vers une mise en œuvre pluridisciplinaire du savoir. Tout en stimulant l'apprentissage du raisonnement scientifique dès le plus jeune âge -observer, se poser des questions, formuler une hypothèse, vérifier, déduire une loi, un principe- une démarche de vulgarisation comme celle-ci a pour autre effet la mise en regard de la science sur les éléments les plus quotidiens, tels que le sommeil, l'alimentation. C'est également un travail sur les représentations du Réel. En cela, elle est un faire-valoir de la culture scientifique et technique et un émulateur de réflexion. Un bémol cependant : manipulations et observations ne sont pas productrices de savoir si elles ne sont pas soumises à la réflexion. « *La théorie n'est pas seconde à l'expérience mais conjuguée. Permettons certes à nos enfants de « mettre la main à la pâte » mais à la tête aussi*³⁵ ».

A noter : ces animothèques peuvent être prêtées (ou louées), conçues et développées de manière collaborative avec le comité « *A fond la Science* ». D'autres démarches, comme celle d'*Ebullisciences* ou de l'association « *Les petits Débrouillards* », implantées dans l'agglomération lyonnaise, constituent également des ressources inestimables au niveau local pour la mise en place d'animations scientifiques et techniques en bibliothèque en résonance avec l'ensemble des structures éducatives.

4. Pour une « coloration scientifique et technique » : Art/Sciences/Techniques ou la place de l'imaginaire

Qu'il s'agisse de situer les science et les techniques dans un contexte historique, d'aborder la démarche scientifique par l'intermédiaire de l'expérimentation, de mettre la science en débat en favorisant la rencontre avec les ouvrages issus des

³⁵ Intervention de Marie Girod, colloque « *Lire la Science- s'ouvrir au monde* », op.cit.

différents champs de réflexion sur la science, les démarches de vulgarisation sont nombreuses et complémentaires. Mais, si l'on considère la science comme élément de la culture, la fonction de la vulgarisation se situe également, sur un plan symbolique. Facteur déterminant pour la construction d'un individu «scient et conscient», le recours à l'imaginaire des sciences et des techniques - créations de fiction ou expressions artistiques y afférant - a pour objectif d'ancrer les représentations sur d'autres modalités que celles d'un « savoir savant ». « *L'imagination est la propriété fondamentale de l'intelligence et une société où la propriété de forger des symboles s'affaiblirait perdrait conjointement sa propriété d'agir* »³⁶. Par ailleurs, comme le préconise Albert Jacquard, pour la constitution d'une véritable « science citoyenne », il s'agit « *d'éveiller à l'émerveillement* ». Pour donner à l'ensemble des collections et des actions de médiation de la Médiathèque du Bachut son identité thématique, le concept de « technicité positive » comme celui de « science consciente » pourrait être mis en avant et se décliner au travers des champs de la littérature et des arts.

4.1. Entre Sciences et Fiction : émergence d'un fonds de Science-Fiction

Pour définir le genre, la majorité des auteurs de science-fiction se mettent d'accord sur trois caractéristiques : les références au futur, à la science et à l'évolution de l'homme et des sociétés. Pour Amis Kingsley, écrivain et universitaire à qui l'on doit l'un des premiers essais sur la science-fiction,³⁷ « *la science-fiction est un moyen de traiter des problèmes de sociétés et d'éthique, des questions liées à l'avenir de la civilisation, de l'évolution des sciences et des technologies* ». Il met également en avant son côté préventif : « *la science-fiction [...] vivra très longtemps en tant que moyen d'expression des espoirs de l'humanité car elle permet de montrer les horribles possibilités de la science de l'avenir si elle n'est pas utilisée sagement* ». Ainsi, les écrivains de science-fiction réagissent face aux échecs de la science en imaginant les limites vers lesquelles tendraient les sociétés contemporaines. Ils tentent ainsi de prévenir contre les possibles dérives d'une technicité mal contrôlée. Ces deux approches se retrouvent dans la définition de Marshall McLuhan qui affirme que « *la science-fiction expose des situations qui*

³⁶ André Leroi-Gourhan - *Le geste et la parole* – 1964

³⁷ L'univers de la Science Fiction, Amis Kingsley, 1960

nous permettent de percevoir le potentiel des technologies nouvelles. Précédemment, le problème était d'inventer de nouveaux moyens d'économiser la main d'œuvre. Aujourd'hui, il s'est inversé. Il nous faut trouver dans quels environnements il sera possible de vivre avec nos nouvelles inventions ». Ainsi, la science-fiction peut être considérée comme une réflexion sur la science, l'homme en société et l'avenir. A l'image des craintes et des espoirs liés à ces notions, elle constitue une littérature ou un cinéma de suppositions, de possibles.

Les collections de Science-Fiction représentent actuellement environ 2 % des collections de fiction (hors Bandes Dessinées) dans les bibliothèques annexes du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon. A l'interface entre la science, les technologies et la fiction, et en l'absence de cette spécificité sur le réseau, un fonds spécifique, destiné stratégiquement à un public adulte amateur et adolescents, développé dans ses diverses acceptions (romans, bandes dessinées, films, jeux vidéos) trouverait naturellement sa place à la Médiathèque du Bachut. Il répondrait à plusieurs fonctions : la sensibilisation aux problèmes scientifiques par le biais de la fiction, les loisirs, le divertissement et la réflexion, la possibilité d'approfondissements ultérieurs vers les domaines purement scientifiques évoqués dans les romans. Pour accompagner et stimuler ce segment documentaire, une politique d'animation pourrait comprendre des clubs de lecture SF, un atelier d'écriture de nouvelles SF, des ateliers de jeux SF en réseau, l'organisation de concours de nouvelles, l'organisation de lecture rencontres (en lien par exemple avec les prix SF³⁸) ou de rencontres entre auteurs SF et chercheurs.

4.2. Entre Arts et Techniques

Les rapports entre création artistique et sciences et techniques fournissent des pistes de réflexion à prendre en compte, tant dans la politique documentaire que pour définir une politique d'action culturelle originale. L'espace d'exposition et l'Auditorium ainsi que l'espace multimédia, prévus dans l'équipement du Bachut le dotent d'outils qui faciliteront cette orientation multidisciplinaire.

L'activité artistique est une composante du développement de la société. Elle lui donne des représentations d'elle-même et du monde. Elle participe, comme

³⁸ Voir à ce sujet le dossier ressources en annexe « Panorama de la culture scientifique et technique »

l'activité scientifique et technologique, au processus de connaissance et de transformation du monde par l'homme. *« L'évolution très rapide du numérique, de l'informatique et des réseaux ouvre de nouveaux champs de développement dont les enjeux artistiques sont considérables. Le progrès des sciences et des techniques fournit à l'art de nouveaux outils, de nouveaux matériaux et de nouvelles voies (...)Les possibilités de l'informatique et du multimédia rendent possibles de nouvelles démarches heuristiques»*³⁹

4.2.1 Musiques électroacoustiques

La musique a toujours tiré parti des technologies de son temps. La première physique fut musicale : c'est dans l'étude de phénomènes musicaux que Pythagore a appliqué l'arithmétique à l'étude des phénomènes naturels. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, l'exploration des ressources de la synthèse des sons par ordinateur a bouleversé la conception du son musical, sa perception et sa réception. Qu'on la nomme musique acousmatique ou électroacoustique, cet art appelé originellement musique concrète est avant tout un art des sons enregistrés. Il s'agit d'une musique réalisée au moyen de microphones, magnétophones, synthétiseurs, ordinateurs et appareils de traitement du son. C'est une musique qui met au service du son les moyens électroniques.

Comme le révèle le « catalogue sonore des compositeurs de musiques électroacoustiques » édité par le Groupe des Musiques Vivantes de Lyon (GMVL), le paysage des musiques électroacoustiques, acousmatiques, concrètes, électroniques s'est considérablement enrichi en Rhône-Alpes, depuis quelques années. Cette dynamique s'explique sans doute par la mise en synergie de grands lieux de formation comme le département de composition du Conservatoire National Supérieur Musique et Danse, le Conservatoire National Régional, l'Ecole nationale de Musique de Villeurbanne. Elle est également stimulée par deux organismes importants pour la scène musicale lyonnaise : le GMVL/Musiques Vivantes et le Grame⁴⁰, centre national de création musicale, créé en 1982, à Lyon, grâce au soutien du ministère de la culture. Le Grame développe un ensemble

³⁹ Lettre de mission de Mr Claude Allègre à Mr J.C. Richet – Mars 1998

⁴⁰ informations recueillies sur le site <http://www.grame.fr/>

d'activités recouvrant la totalité de la création musicale, de la réalisation à la diffusion des œuvres en concert, dans le champ de la musique contemporaine.

« La création artistique contemporaine est confrontée à l'évolution rapide des connaissances scientifiques et à l'apparition de nouveaux moyens technologiques. La musique n'échappe pas à cet état de fait, bien au contraire. Les concepts, méthodes et outils développés par la recherche en informatique musicale, en innervant pleinement la pensée et le travail du compositeur et des interprètes, constituent une donnée essentielle de la création musicale. » Organisateur de la manifestation musicale pluridisciplinaire « Musiques en Scène », le Grame dispose également d'une médiathèque qui a vocation de devenir un lieu ressource au plan régional et local pour la diffusion de l'information sur la « musique vivante ».

Pour sa part, le GMVL/Musiques Vivantes⁴¹, fondé en 1976 et installé au sein de la Villa Gillet à Lyon, a pour objectif principal la promotion de toutes les activités culturelles liées aux techniques électroacoustiques. Edition et production de disques et de spectacles (poésie sonore, acoustigloo...), action pédagogique sont trois des missions de cette structure.

Dans une perspective de valorisation de ces courants musicaux étroitement liés aux technologies, des collaborations pourraient être envisagées entre la Médiathèque du Bachut et ces deux structures. Il pourrait s'agir, en partenariat avec ces acteurs culturels, de développer un segment spécifique au sein des collections musicales, segment identifié et valorisé par une communication adéquate auprès des différents organismes de formation musicale. Une déclinaison de manifestations ponctuelles (poésie sonore, répétitions publiques, implantation de paysages sonores) renforcerait, par une identité sonore extrêmement moderne, le parti pris de « technicité positive » à inscrire au sein de la Médiathèque du Bachut.

4.2.2 Multimédia et créativité

A la faveur des nouvelles technologies, une étape à ne pas manquer est probablement celle de l'éducation de la créativité artistique. Association mentale (accès interactif aux données), échange et jeu (interactivité entre personnes), saisie globale de l'environnement (navigation dans une réalité virtuelle), transposition

⁴¹ informations recueillies sur le site <http://gmvl.free.fr/home.html>

(abolition de l'espace et du temps) : le support multimédia est porteur à terme d'un nouveau type de fonctionnement mental et, en cela, conditionne de nouvelles formes d'art. Il semble que l'ensemble des techniques et des recherches actuelles pourrait donner lieu à des produits artistiques porteurs d'un contenu pouvant concerner un large public.

La mise en œuvre de procédures opératoires ne suffit certes pas à produire un art, mais peuvent encourager l'expression artistique des publics. L'outil multimédia se prête à de nouvelles formes d'activités artistiques, s'illustrant par particulièrement dans le domaine en pleine expansion des jeux vidéos. On pourrait imaginer qu'au sein d'atelier de création multimédia, des artistes soient sollicités pour créer des « œuvres-matrices » dans lesquelles l'utilisateur pourrait naviguer suivant des itinéraires plus ou moins balisés. Il pourrait agencer diversement des éléments pré-composés, ce, qu'il s'agisse de littérature, d'arts graphiques, de vidéo ou de musique – ou, de façon plus éclectique, d'un ensemble des différentes composantes de l'objet artistique multimédia.

5. L'organisation des collections : une clé d'accès pour le public

« Si la démarche rationnelle nous amène souvent à répertorier, n'oublions pas que sa fonction majeure est d'intégrer et d'unifier au moyen de liaisons logiques »⁴²

Nous ne déclinons dans la présente étude que les principes organisateurs à mettre en œuvre pour présider à l'élaboration du plan de classement et ne suggérons que quelques pistes opérationnelles. Ces choix nous semblent trop importants pour être élaborés de manière individuelle et nous disposons de trop peu d'éléments au sujet du projet documentaire de la Médiathèque du Bachut. Ces choix et stratégies incombent bien évidemment au responsable, en l'occurrence Mme Thévenot, tout nouvellement nommée à ce poste lors de notre stage d'étude, suite à des modifications de l'organigramme. Ainsi, modestement, vu notre peu d'expérience en la matière, nous tenterons de dégager quelques lignes directrices. En outre, nous nous référerons à la synthèse réalisée par le groupe de travail « Nouveaux

⁴² in « *La voie des fétiches*, Albert de Surgy, éd. l'Harmattan, 1995

Equipements⁴³ ». Ce cadre organisationnel affirme quelques principes majeurs pour garantir la cohérence entre les nouveaux équipements, qui verront le jour dans les années à venir (l'implantation d'une dominante internationale à la Bibliothèque Saint-Jean du 5^{ème} arrondissement est d'ores et déjà programmée).

5.1. Une volonté : la mixité des collections adultes et jeunes publics

Les propositions du groupe de travail « Nouveaux équipements » déclinées ici concernent « *le (nécessaire) décroisement des collections adultes et enfants* ». Dans le document de synthèse de ce travail, est préconisée la mixité des collections documentaires, musicales et cinématographiques. Cette démarche possède, selon nous, de nombreux avantages, la thématique Sciences et Société favorisant ce décroisement de par la spécificité de ses contenus documentaires et de ses usages.

5.1.1 Diversifier les usages de la bibliothèque

En favorisant cette porosité entre les tranches d'âges, on crée une communauté de lecture intergénérationnelle – et interculturelle. On encourage ainsi l'usage familial de la bibliothèque : conseils de lecture, intérêts et curiosités communes au sujet de mêmes thématiques, pour lesquelles les degrés de connaissances et les curiosités des différentes générations sont souvent similaires (l'astronomie, la paléontologie par exemple...). Cette solution donne en outre une place plus adéquate au public adolescent, souvent en porte-à-faux avec la séparation géographique entre les espaces adultes et les espaces enfants. A partir de 13 ans, les adolescents du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon peuvent emprunter dans les rayons adultes, mais ne s'y sentent pas vraiment à leur aise.

Cependant, comme en témoignent les inquiétudes soulevées par le groupe de travail « Nouveaux équipements », il est nécessaire de tenir compte des différences de comportements et d'usages de la bibliothèque par les différents publics (bruits, attitudes). La nouvelle bibliothèque du 2nd arrondissement de Lyon, inaugurée en 2002, est conçue selon ce modèle de décroisement des espaces enfants et adultes. Selon leur responsable, Mme Barnier, cela ne pose pas de problème majeur mais nécessite une véritable « *pédagogie des publics* ». Egalement en

⁴³ op.cit p.8

œuvre à la Médiathèque de Vénissieux, plus comparable à la Médiathèque du Bachut du point de vue des dimensions comme du public de proximité, cette volonté de fluidité entre les publics « adolescents jeunes adultes » a été accompagnée par une politique de médiation, caractérisée par le recrutement de médiateurs (emplois jeunes), piliers intergénérationnels et interculturels, une politique d'animation et d'encadrement des espaces multimédia, l'accueil d'une association intermédiaire d'aide à la recherche d'emploi au sein de la médiathèque.

5.1.2 Identifier les différents niveaux de lecture

Sur le plan documentaire, l'option de mixité et de décloisonnement possède des avantages évidents. En renforçant la cohérence des collections, elle permet une appréhension globale du savoir auquel ces dernières donnent accès. Elle enrichit d'autant l'offre : usuels mis en commun, offre multimédia élargie, collections plus diversifiées répondant à différents niveaux de lecture. Elle structure les politiques d'acquisition, ainsi réalisées en complémentarité. En outre, la majorité des documents de vulgarisation scientifique et technique ont la spécificité de s'adresser de manière indifférenciée à un public adulte ou à un public jeune, ce qui constitue un tronc commun, un socle qui pourra être identifié, au moment de sa cotation, par la mention « **Pour tous** ».

La question de la déontologie figurait en effet au centre des préoccupations du groupe de travail « Nouveaux équipements ». Quels documents réserver aux adultes du fait de leur contenu, pouvant être jugés, par certains parents, comme non adaptés aux enfants, comme cela arrive parfois sur les réseaux de lecture publique ? Comment les identifier au sein d'un même rayonnage ? Ces questionnements nécessitent de poser un cadre mais ne doivent pas constituer un frein. Le critère de « **niveau de lecture avancé** » pourra être retenu comme élément neutre mais déterminant pour la réglementation du prêt. Il est également à prévoir que certains segments du pôle « sciences et société » (réfléchir la science, principalement) ne susciteront pas forcément l'intérêt des jeunes publics alors que d'autres espaces leur seront plus naturellement familiers (histoire des inventions, astronomie).

5.2. Classement et classification

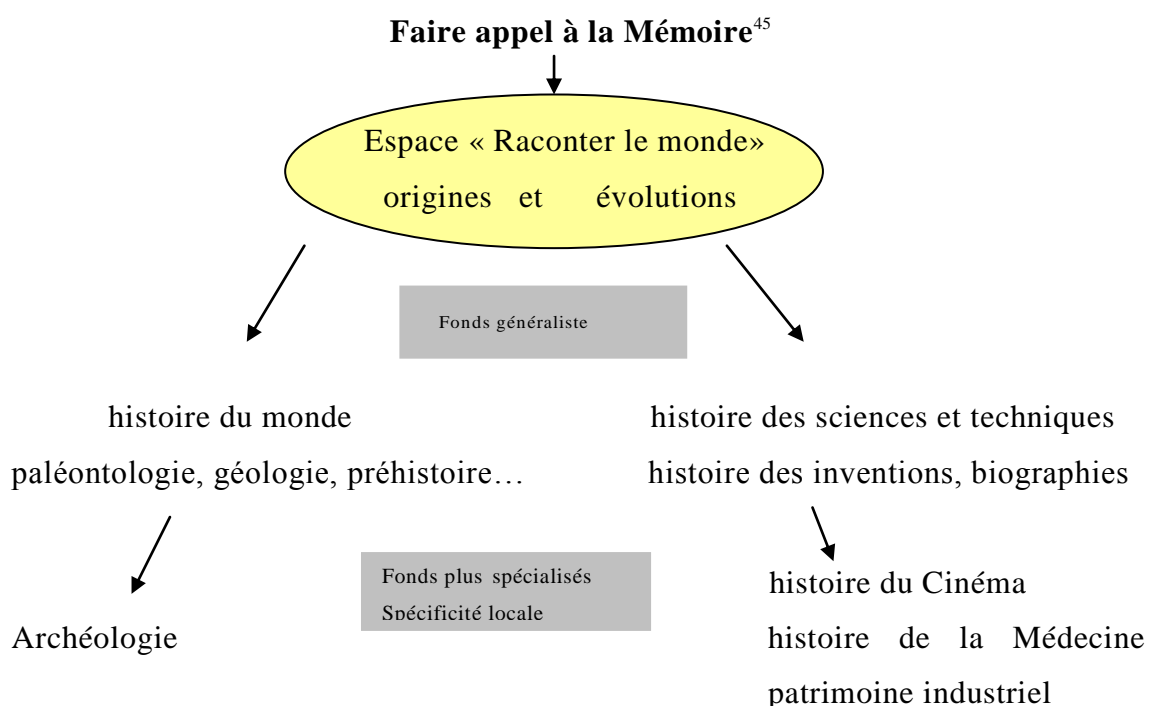
5.2.1 Des représentations à décentrer

Pour organiser une collection de vulgarisation scientifique et technique, un préalable s'impose : ne pas assimiler l'ensemble des classes 500 et 600 de la Classification Décimale Dewey avec la notion de vulgarisation, représentation très souvent constatée lors des divers entretiens avec les professionnels des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon. En effet, même si la plupart des ouvrages de vulgarisation appartiennent à ces deux classes, de nombreux ouvrages, classés dans les rayonnages des sciences humaines (sociologie, philosophie, histoire, économie), de la fiction (romans scientifiques, science-fiction), de l'informatique, voire de l'art (art multimédia) ont pour fonction documentaire la vulgarisation scientifique. Corollairement, des segments documentaires importants des classes 500 et 600 n'ont, selon nous, strictement rien à voir avec la vulgarisation scientifique et technique du fait, soit de leur trop grande spécialisation soit de leur connotation scolaire (manuels, préparation de concours...). De même, il faut être vigilant en terme de contenus : les ouvrages traitant de cuisine, beauté, coiffure, bricolage, jardinage (...), bien que considérés traditionnellement sous l'angle des « techniques », sont à regrouper, selon nous, sous un segment « loisirs/vie pratique » mais doivent être dissociés de façon claire du pôle « Sciences et Société » si on souhaite donner à celui-ci cohérence et lisibilité. Au niveau de l'organisation des collections, il s'agira donc, dans un premier temps, de ne pas confondre classification et plan de classement.

5.2.2 Ossature d'un plan de classement

Pour esquisser le plan de classement proposé ici, nous avons tenté de nous éloigner des représentations conditionnées la Classification Décimale Dewey. Aborder le thème « sciences et société » selon une telle perspective ne reflète ni l'optique interdisciplinaire nécessaire à cette approche croisée, ni la volonté de mettre en place une collection multipolaire, multisupports, ouverte à tous et répondant à plusieurs niveaux de réception du document. C'est en transformant les cotations des ouvrages (par ailleurs indexés par la base bibliographique de façon harmonisée) que cette organisation décloisonnée pourra devenir pragmatique. La

présentation des ouvrages « par centre d'intérêts » à la Bibliothèque de La Duchère (9^{ème}) fournit une expérience intéressante en la matière. Nous nous sommes inspiré ici de principes d'organisation tendant à l'intégration des contenus dans des ensembles transversaux. En tant que paradigme, la classification de Bacon⁴⁴ nous a semblé la plus adéquate. Celle-ci répartit le champ scientifique en trois parties correspondant chacune aux trois facultés de l'esprit humain, à savoir **la mémoire, la raison, l'imagination**. Ces trois dimensions se reflètent dans les schémas ci-dessous :

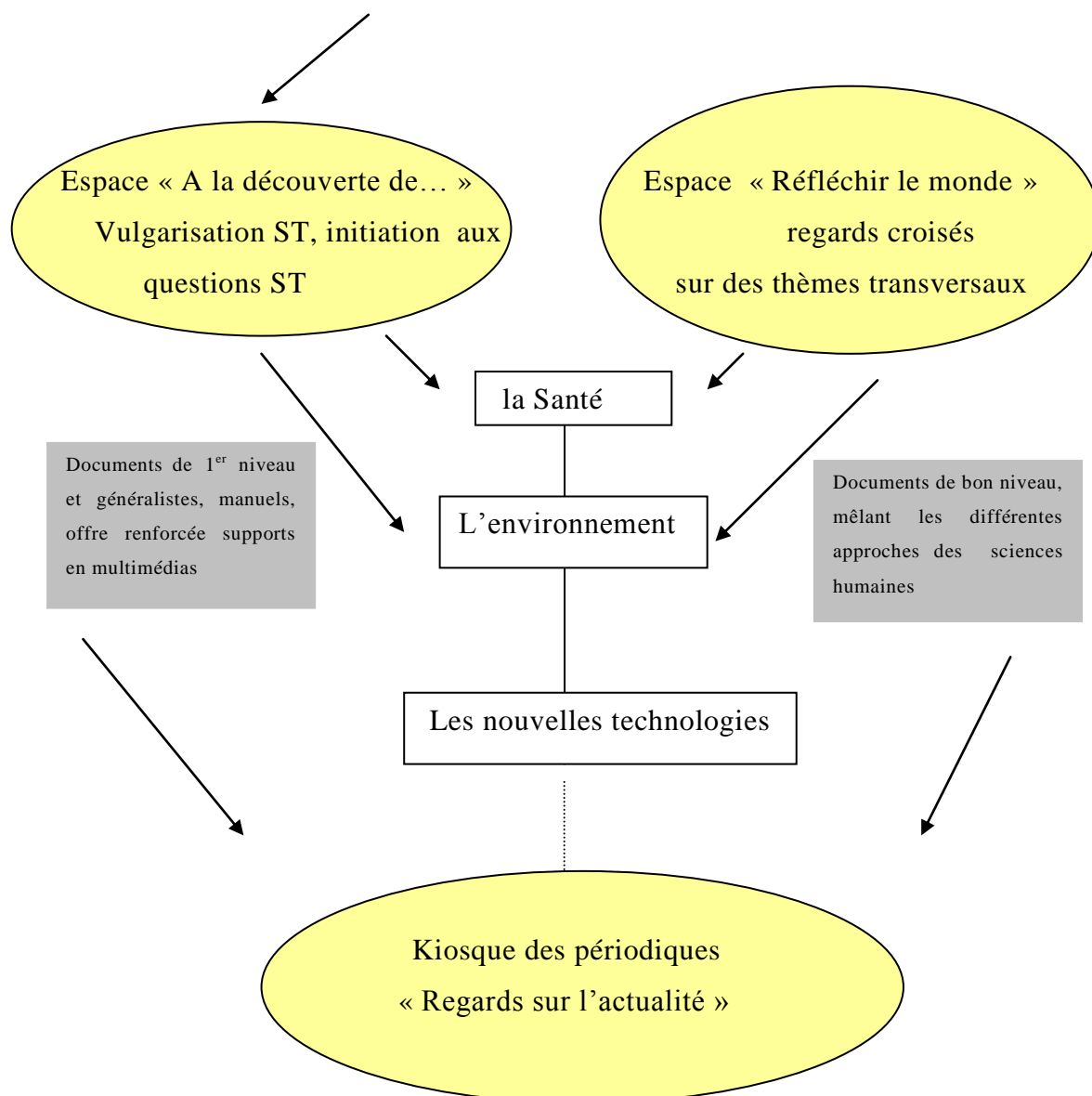


Les options thématiques sont ici été conditionnées par les richesses locales : présence à Lyon d'un patrimoine archéologique exceptionnel, notamment gallo-romain, dans le 8^{ème} , de l'Institut Lumière, lieu de naissance du cinéma, dans l'ensemble de l'agglomération, d'un patrimoine industriel important qui fait l'objet de nombreuses études de valorisation. Ces choix dépendent bien entendu des partenariats développés et des stratégies qui seront mises en œuvre.

Faire appel à la Raison

⁴⁴ op.cit.

⁴⁵ Cette proposition est développée en p.27



La liste des thématiques n'est qu'indicative. C'est le principe d'une répartition en deux espaces autour de thèmes communs qu'il faut retenir ici. L'un ayant pour fonction la diffusion de la connaissance (livres, vidéos documentaires de vulgarisation, livres-actions, jeux et animations scientifiques, propositions d'expérimentation, cédéroms en feront partie) et l'autre, la facilitation d'une réflexion permettant de développer des perspectives critiques. Les auteurs scientifiques, les ouvrages de philosophie, de sociologie, d'économie des sciences se trouveront là au sein de mêmes segments thématiques. Les rapports entre sciences et religion seront également examinés. Dans l'esprit du Guichet de la

dimensions modestes, d'être identifié topologiquement, une certaine confidentialité étant souhaitable. Pour sa part, l'Espace Multimédia, programmé pour une superficie de 50 m², trouverait son sens plein en étant positionné de manière centrale au sein du pôle « sciences et société ». Délimité par des vitres fumées par exemple (comme à la Médiathèque de Vénissieux), il devrait être visible de tous les points de ce niveau. En terme de perspective d'organisation des collections, il semblerait judicieux d'y intégrer les collections usuelles traitant d'informatique, de réseaux, de multimédia ce qui constituerait le signe d'une politique multimédia véritablement intégrée aux dimensions documentaires de la bibliothèque. Affirmer cette bipolarité des fonctions de l'espace multimédia (médiation et documentation) posséderait en outre des avantages dans la gestion des ressources humaines. Les personnels, recrutés selon leur statut ou/et leur compétences particulières dans le domaine, seraient associés pleinement aux tâches bibliothéconomiques plus classiques que sont les acquisitions ou le renseignement bibliographique. Enfin, il s'agit de rendre l'Espace des Périodiques convivial -fauteuils et tables basses- et fonctionnel : tout en favorisant la consultation sur place des périodiques et la lecture de la presse, il serait judicieux d'y implanter des téléviseurs (équipés d'écouteurs) servant à la consultation sur place de DVD ou au visionnement, par le biais du câble, d'émissions de vulgarisation et/ou d'actualités provenant de chaînes numériques (type « *Planète* ») ou de chaînes des télévisions étrangères. Un détail important : un distributeur de boissons renforcerait son attractivité...

Ancrer la thématique « Sciences et Société » au sein de la Société de l'Information

⁴⁶ Propositions développées page 62-66

⁴⁷ Dossier « Guichet de la Santé » en annexe

Dans cette dernière partie, nous interrogerons ce qui fait de ce début de siècle une étape importante, voire décisive, dans l'ère de mutation profonde, au niveau informationnel comme communicationnel, vers une « société de l'information » et/ou vers une « société de la connaissance ». Quel sont les nouveaux enjeux pour les bibliothèques publiques dans ce processus ? Comment remplir au mieux sa mission de démocratisation et d'accompagnement de tous les usagers au sein de cette nouvelle approche des savoirs ? Les actions concrètes des bibliothèques de nombreux pays, présentées lors du Forum International des Bibliothèques de Métropoles, soulignent la relative frilosité des bibliothèques françaises en ce domaine et encouragent, il faut l'avouer, la mise en œuvre de politiques novatrices, dont le concept de « bibliothèque hybride » se fait l'écho. Se profile la définition d'un nouveau modèle de bibliothèque qui engendre une diversification des missions, des fonctions et des usages. De façon logique, la thématique « Sciences et Société », choisie pour la future Médiathèque du Bachut, inclut fortement cette dernière dans ces perspectives novatrices.

1.1. Société de l'Information et/ou Société de la Connaissance ?

1.1.1 Cadre de référence

La Société de l'Information -et ce n'est pas le moindre de ses critères- est conditionnée par un environnement technologique complexe qui associe les outils les plus performants en matière de télécommunication, d'électronique, d'informatique et d'électromagnétique. Le transport des images, des sons et des données et leurs circuits -réseaux câblés, réseaux satellites, téléphonie- se matérialise dans les objets et les pratiques les plus quotidiennes d'une partie des populations européennes, asiatiques ou américaines. Télévisions câblées, téléphonie et Internet sont les outils de cette révolution. Cette « toile d'araignée mondiale » crée symboliquement une forme d'ubiquité. Cet élargissement considérable des limites spatio-temporelles a pour double caractéristique d'être à la fois véhicule et moteur, référent et référé. En diffusant les informations issues de nombre d'activités, qu'elles soient administratives, commerciales, scientifiques ou technologiques, culturelles, elle est le moteur et la condition, pour une partie de la planète, d'échanges économiques intenses et, en cela, participe de « la

mondialisation », au sens le plus large du terme. En véhiculant potentiellement « tous les savoirs » à tous au même moment, elle est un espace de partage, de collaboration, un outil éducatif de toute première importance, un potentiel de savoirs et de services dans lequel, et cela fait partie des missions des bibliothèques, il faut apprendre à tous à se frayer un chemin.

Grâce aux ressources numériques, la bibliothèque dispose désormais de nouveaux outils, à organiser au même titre que les collections d'imprimés dont elle est traditionnellement détentrice. Encore faudra-t-il développer des stratégies adaptées, de médiation, de formation, d'accompagnement des publics pour permettre à chacun une utilisation optimale des dites ressources. Corollairement, de par la mise en ligne de ses références et services électroniques, la bibliothèque dépasse le cadre physique de son implantation géographique et, de fait, s'inscrit, dans une logique de coopération, de réseau, de partenariat, d'interface.

1.1.2 Forum International des Bibliothèques de métropoles

En préambule au 4^{ème} Sommet Mondial de la Société de l'Information organisé par l'UNESCO, la Ville de Lyon a initié, les 4 et 5 Décembre 2003, le Sommet Mondial des Villes et des Pouvoirs Locaux sur la Société de l'Information. Le Forum International des Bibliothèques de métropoles, en faisant le point sur les actions fortes menées dans de nombreuses villes du monde (Barcelone, Shanghai, Toronto, Helsinki), souligne l'importance des bibliothèques publiques dans l'accompagnement des citoyens dans cette voie nouvelle vers un savoir qui ne se limite plus aux instances traditionnelles de l'éducation. Par le biais de l'information numérique, d'une approche renouvelée des rapports au savoir, incluant la médiation comme un moyen d'action, les bibliothèques sont appelées à jouer un rôle central. « *Carrefours entre les différents publics, les différents modes de connaissance, et les différentes sources d'information* », fonctionnant de plus en plus comme « *des interfaces généralistes aptes à développer une offre globale de savoir* », les bibliothèques publiques se voient confier de nouvelles missions.

Il s'agit là de percevoir et d'accompagner la mutation entre une logique de « stock » et une logique de « flux » ou, comme le souligne plaisamment la responsable du programme de la Bibliothèque Nationale du Québec, de passer de « *l'ère de la collection à l'ère de la connexion* ».

Au terme de ce Sommet fut signé la « Convention de Lyon », cadre conceptuel stimulant, qui renouvelle et élargit l'action militante en faveur de ce nouveau type d'accès à la connaissance. Pour mettre en place le principe selon lequel « *communiquer et accéder à la connaissance constitue un droit fondamental de tout citoyen et toute citoyenne* », plusieurs engagements ont été pris par les responsables des pouvoirs locaux, certains concernant au premier chef les bibliothèques. On relèvera notamment les suivants :

- Partager la vision d'une Société de l'information qui renforce la participation citoyenne
- Assurer un accès aux Technologies de l'Information et de la Communication aussi égalitaire que possible en portant une attention particulière aux zones les plus isolées, en particulier aux zones rurales, ainsi qu'aux quartiers et territoires où habitent les populations les plus fragilisées.
- Développer l'accès public accompagné pour répondre aux besoins de formation, notamment en soutenant les structures publiques, associatives et communautaires qui répondent à des critères de service d'intérêt général.
- Faciliter l'accès et la diffusion de l'information relevant du domaine public notamment des bibliothèques publiques, des services du patrimoine, de la culture, de l'architecture, du tourisme

1.1.3 Vers une bibliothèque hybride⁴⁸

Le concept de « bibliothèque hybride » est apparu au cours des dernières années au sein du programme national pour les bibliothèques du Royaume Uni. Il est une réponse au développement, dans toutes les catégories de bibliothèques, de services de documentation et d'aide à la recherche fondés sur les technologies de l'information. On peut voir dans cette évolution une tentative concrète de définir de nouveaux modèles de ce que doit être une bibliothèque soucieuse de répondre aux nouveaux besoins de leur public et de remplir pleinement sa mission à l'ère de la société de l'information. Considérant la bibliothèque comme un « intermédiaire

⁴⁸ Peter Brophy, *Dossier : de quelques collections / La bibliothèque hybride* – BBF 2002 – Paris, t.47, n°4

expert» entre le champ à peu près illimité des informations potentiellement disponibles sur la planète par l'intermédiaire du World Wide Web, et l'utilisateur individuel qui tente de s'y repérer et de transformer ces informations en connaissances personnelles ou professionnelles, les professionnels anglo-saxons ont développé un outil novateur, composante essentielle de la bibliothèque hybride, nommé, selon les cas «*bouquet*» ou - et ce terme fait écho à la politique électronique de la Bibliothèque Municipale de Lyon - «*guichet*». Interface cohérente et compatible, présenté à l'utilisateur comme un ensemble unique, il s'agit de points d'accès organisés vers les mines d'informations disponibles sur Internet. Cette organisation des ressources électroniques est conçue selon un modèle d'intégration de différentes fonctions bibliothéconomiques. Elle permet, dans un même environnement, l'accès aux collections de la bibliothèque (abonnements aux périodiques électroniques, accès ciblé au catalogue, accès aux documents numérisés), l'accès aux ressources d'Internet (portail de sites sélectionnés sur une thématique), l'accès à des services (forum, réponses documentaires et bibliographique, dossiers de presse, réservation de documents...). L'initiative de la Bibliothèque d'Helsinki est un exemple de cette nouvelle fonction. Par l'implantation dans des espaces publics, comme les hall de gares ou de supermarchés, de véritables «*Pompes à Savoirs*» - la forme des environnements technologiques évoquent en effet une pompe à essence - s'opère une délocalisation matérielle de la bibliothèque, qui va au-devant du public, ainsi qu'une transformation du rapport au savoir, conçu en tant que ressource utile.

1.2. Perspectives pour la Médiathèque du Bachut

Ce forum a eu le mérite de mettre en perspective les pratiques et de souligner les relatives timidités des bibliothèques publiques françaises en ce domaine. Si le réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon a été unanimement reconnu pour son dynamisme dans le mouvement d'intégration des ressources Internet et la facilitation de son usage, avec l'implantation, dès 1995, de nombreuses connexions Internet dans chacune des bibliothèques du réseau et la mise en place d'un espace multimédia à la Bibliothèque de la Part-Dieu en 1999, il n'en reste pas moins que les fonctions d'accompagnement sont aujourd'hui à interroger à l'aune de cette mission nouvelle. Il ne s'agit plus seulement d'offrir aux usagers de la

bibliothèque une connexion gratuite à Internet mais de construire une véritable politique de médiation qui puisse toucher de plus amples publics, dans une démarche spécifique de constructions de savoirs, d'une part, et de proposition de services associés, d'autre part. Dans la perspective d'une véritable démocratisation de l'accès à la Société de l'Information, il est nécessaire de mettre en place une politique innovante en terme d' « accompagnement technologique » de l'utilisateur comme en terme de propositions télématiques.

1.2.1 Le « Guichet du savoir », un nouveau service

Le « Guichet du Savoir », en cours de mise en œuvre à la Bibliothèque Municipale de Lyon, est l'un des éléments de cette tendance vers une bibliothèque hybride.

Espace de rencontre télématique entre le public et la bibliothèque, ce nouveau service, qui sera lancé sur le site Internet de la Bibliothèque en mars 2004, offrira, dans un premier temps, trois possibilités :

- Un service de renseignements à distance qui permettra de poser des questions aux bibliothécaires sur différents sujets et d'obtenir des réponses rapides en ligne.
- Un forum d'échanges de questions et de réponses alimenté par les usagers de la Bibliothèque eux-mêmes et par toute personne intéressée.
- Un portail d'accès à diverses ressources électroniques, offrant des possibilités de recherche d'information personnalisée.

En répondant aux questions concrètes, extrêmement diversifiées du public, la bibliothèque s'empare d'une logique de service « documentaire », ce qui reprend les principes des bibliothèques anglo-saxonnes - et asiatiques comme le confirment les témoignages des bibliothécaires de Shanghai ou de Singapour.

1.2.2 Le « Guichet de la Santé », une proposition concrète pour un « Internet de proximité »

Lors de notre stage d'étude au département des Sciences et Techniques, Mr Bazin, directeur de l'équipement, nous a confié l'étude préliminaire de ce que pourrait être un « Guichet de la Santé » dans la perspective du pôle « Sciences et société » de la Médiathèque du Bachut. Nous avons choisi de penser ce guichet, susceptible de faire l'objet de subventions par la Région Rhône-Alpes, d'une manière globale,

qui intègre collections, ressources électroniques, services, ce qui constitue, modestement, un schéma novateur du concept de bibliothèque hybride.

Cette étude liminaire est présentée dans le dossier « Guichet de la Santé » situé en annexe. Elle présente le rôle que la Médiathèque peut jouer en tant que lieu ressources sur les questions de santé. Un dossier technique est également joint en annexe. Il s'agit de la modélisation d'un site portail⁴⁹ (architecture et contenus thématiques) dédié aux questions de santé, cette maquette ayant par ailleurs été réalisée techniquement. Plusieurs contraintes ont présidé à la structuration de ce site portail. Il s'agissait de :

- Créer une interface conviviale en cohérence avec le site BML
- Anticiper sur les besoins concrets du public en terme de contenus et de thèmes (droits, information médicale, métiers de la santé, services pratiques...)
- Structurer l'information de façon à faciliter la navigation intuitive
- Valoriser les actions de la Région et de la Ville en matière de santé, de santé publique et de recherche
- Optimiser l'accès aux ressources propres de la Bibliothèque
- Intégrer les ressources d'Internet par une sélection rigoureuse de sites
- Donner accès à des services pratiques
- Valoriser le forum mis en place dans le cadre du « guichet du savoir »

Pour le public, ce site portail est structuré pour répondre à trois fonctions :

- S'informer, se documenter, approfondir
- Communiquer, échanger (accès vers le Forum « guichet du savoir » ainsi que vers des groupes de paroles composés d'utilisateurs)
- Accéder à des services en ligne (type dossiers Assurances Maladies, dépôt de CV sur des sites spécialisés dans l'emploi santé ...)

Il est organisé suivant une double logique.

Du côté gauche, de façon à permettre une plus grande familiarité d'utilisation, un bandeau toujours présent à l'écran reprend l'organisation topographique d'une bibliothèque traditionnelle en donnant accès à :

⁴⁹ Ce site portail a été développé avec l'éditeur html Golive Cyber Studio, la charte graphique a été conçue sous Photoshop par Bénédicte Lescure, assistante du Webmaster de l'IUFM de Lyon.

- Des informations locales (Lyon santé pratique)
- Une salle de références Santé (accès aux « usuels » : dictionnaires et encyclopédies médicales, annuaires, répertoires...)
- Un kiosque Santé (accès aux périodiques, revues de presse...)
- Une bibliothèque de la santé (accès ciblé au catalogue, panier du bibliothécaire, bibliographies thématiques...)
- Un forum santé (espace de renseignements et d'échanges)

Au centre de l'écran, tels de véritables rayons thématiques, sont déclinés huit thèmes au sein desquels des sites ont été sélectionnés et organisés, le cas échéant, par sous-rubriques. L'accès à ces sites est bien entendu possible mais, pour éviter que l'utilisateur ne « se perde » pendant sa navigation, le retour au point de départ est facilité, les liens externes s'activant dans de nouvelles fenêtres aux dimensions plus restreintes que celles de l'écran « Guichet de la Santé ».

Pour être opérationnel, ce site portail devra, une fois développé selon les contraintes techniques du site de la Bibliothèque Municipale de Lyon, s'y intégrer et trouver son positionnement le plus efficient pour les publics. Au sein de la Médiathèque du Bachut, des postes dédiés au site portail « Guichet de la Santé » trouveraient naturellement leur place dans l'espace du même nom, identifié ainsi comme élément de proximité comme de rayonnement.

Nous tenons à rappeler qu'il ne s'agit là que d'une maquette nécessairement incomplète en termes de contenus. Elle pourra néanmoins servir de base à de nombreux développements. Pour être optimisé, ce site portail exige différentes modalités au niveau de l'organisation du travail :

- Mise en place d'un groupe de travail pour effectuer les choix thématiques
- Mise en place de procédures et d'outils pour la sélection des sites⁵⁰
- Mise en place d'une veille documentaire et développement des procédures techniques y afférant

⁵⁰ Voir à ce sujet les formations et outils pour l'évaluation des sites réalisés par le Formist <http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EFORM>

- Catalogage de tous les sites sélectionnés au sein d'une base de données spécifique permettant l'implantation d'un moteur de recherche
- Coordination avec l'équipe Web de la Bibliothèque

Par ailleurs, des prolongements sont à construire dans une perspective collaborative avec les services publics concernés (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisses de Retraite, Hôpitaux...), avec des entreprises privées (laboratoires pharmaceutiques...), avec des associations œuvrant pour la santé publique (Réseau Santé, AIDS...), avec des structures ressources comme le CHU de Rouen, avec d'autres bibliothèques (Bibliothèque Universitaire de Lyon 1, Cité de la Santé...).

Enfin, à plus long terme, cette logique de site portail pourrait constituer une modélisation vers les autres entrées thématiques de la Médiathèque du Bachut, comme le guichet de l'environnement, le guichet des techniques, le guichet des arts technologiques....

En guise de conclusion

« *Vous n’enseignez pas ce que vous savez, vous enseignez ce que vous êtes* »⁵¹. Cette phrase de Jean Jaurès, adressée aux instituteurs, pourrait être transformée à l’intention des bibliothécaires, terme générique qui fait ici abstraction de toute idée de statut : « Vous ne transmettez pas ce que vous savez, vous transmettez une certaine conception du savoir ». Selon nous, une thématique comme « sciences et société » exige, de la part des professionnels des bibliothèques, moins de compétences spécifiques en matière scientifique et technique que de partis pris, et (même si le terme est quelque peu connoté) d’engagement. Il est en effet fondamental d’avoir conscience de la mission « citoyenne » découlant de l’association de ces deux termes, dont on regrettera qu’ils ne fassent pas suffisamment état de l’aspect « technique/technologique » des problématiques en œuvre - ne proposerait-on pas, pour plus de clarté « *Technosciences et Société* » ? Qu’il s’agisse d’organiser la diffusion de savoirs (par l’organisation de collections attrayantes et intégrées), de permettre l’acquisition de savoir-faire (en matière de recherche d’informations notamment), de susciter des débats (élément crucial tant les avancées actuelles de la recherche se révèlent source d’angoisse), de favoriser réflexion et esprit critique, de renouveler l’image du « scientifique », d’impulser des motivations professionnelles, le rôle de la bibliothèque publique est à réaffirmer, en tant que partenaire essentiel d’un ensemble d’équipements culturels et éducatifs. Les fonctions documentaires et de loisirs s’enrichissent aujourd’hui d’une fonction de médiation, éminemment politique, la bibliothèque se révélant une courroie de transmission des plus importantes pour accompagner chacun vers la société de la connaissance. Nous citerons pour finir cet aphorisme d’Antonin Artaud⁵² : « *Une société qui fait de la science une poussière de sciences est une société qui dégénère* ». Gageons qu’une présentation moins atomisée du savoir, qu’une véritable intégration de toutes ses fonctions, soit une des solutions qui se présente aux bibliothèques publiques pour renforcer leur action constructive.

⁵¹ Cité par Albert Jacquard, in *Science et citoyenneté*, ed. Pleins Feux, 2002

⁵² in *Manifeste du Théâtre de la Cruauté*, NRF, octobre 1932

Bibliographie

1. Documents internes à la BML

ABCD Société Nouvelle - *Schéma directeur des bibliothèques de la Ville de Lyon*
juin 1999 (document interne)

Calenge, Bertrand - *Pistes pour une évaluation prospective des publics et de l'offre documentaire / Accroître l'image de la bibliothèque sur la population lyonnaise* - BML - septembre 2002

Calenge, Bertrand - *Mieux connaître le public de la Bibliothèque Municipale de Lyon – Evaluation prospective* - mai 2003 (document interne)

Enquête de fréquentation sur les publics de la Bibliothèque Municipale de Lyon – Rapport d'analyse – Octobre 2002

Groupe de travail Nouveaux équipements - Synthèse générale - BML - juillet 2002 (document interne)

Programme « Construction d'un ensemble médiathèque logements surface commerciale » - **OPAC Ville de Lyon** - février 2003

Rapport d'activité 2002 - BML - juillet 2003

2. Mémoires ENSSIB

Bontemps, Isabelle - *Quelle politique d'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?* - Mémoire d'étude, 1998

Junod, Isabelle (sous la direction de Françoise Lerouge) - *Construire l'offre de service d'une médiathèque à thématique internationale* – Mémoire d'étude 2002

Groudier, Stéphanie (sous la direction d'Elisabeth Noël) - *Services et documentations à l'usage des professionnels des bibliothèques* - Mémoire d'étude 2002

Manneheut, Agnès (sous la direction d'Anne Mayer) - *Les implications d'un classement par centres d'intérêts : l'exemple de la Bibliothèque Municipale du Mans* – Mémoire d'étude 2003

Zwick, Anne (sous la direction d'Anne Mayer) - *La bibliothèque Municipale : une niche écologique pour la vulgarisation scientifique* - Mémoire DEA en Sciences de l'Information et de la Communication, 1992

3. Vulgarisation scientifique, culture scientifique et technique

3.1. Usuels

Annuaire de la culture scientifique, technique et industrielle en France - **Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques** - Z'éditions, 1995
Guide (Le) des Loisirs Scientifiques et Techniques - **Centre régional de promotion culturelle, scientifique, technique et industrielle** - Alias, 1994

3.2. Monographies, autres supports

Agostini, Francis (sous la direction de) - *Science en bibliothèque* - avec la collab. de Sylvain Auroux, Michel Béthery, Paul Caro - Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 1994

Aït El Hadj, Smaïl et Bélisle, Claire - *Vulgariser : un défi ou un mythe ? la communication entre spécialistes et non spécialiste* - Lyon : éd. Chronique Sociale, 1985

Caro, Paul - *La vulgarisation scientifique est-elle possible ?* - Nancy : Presses Universitaires, 1990

Crozon, Michel / Heinich, Nathalie / Loustalet, Colette / Martin, André - *Animation(L') culturelle scientifique et technique en France: 1969-1980* - Groupe de liaison pour l'action culturelle scientifique, 1983

Decrosse, Anne et Natali, Jean-Paul (sous la dir. de) - *Sciences et médias : penser, imaginer, connaître* - Paris : éd. Didier Erudition, 1988 (coll. Langages, discours et sociétés)

Fayard, Pierre - *La communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation* - Lyon : éd. Chronique Sociale, 1988

Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture. (FFMJC) - *Culture (La) scientifique et technique dans les maisons de jeunes et de la culture* - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - FFMJC, 1995

Hottois, Gilbert - *Entre symboles et technosciences, un itinéraire philosophique* - Seyssel : éd. ChampVallon, 1996 (coll. Milieux)

Jacquard, Albert - *La science à l'usage des non-scientifiques* - Paris : éd. Calmann-Levy, 2001.

Jakobiak, François - *L'Information scientifique et technique* - Presses Universitaires de France, 1995 (Coll. : Que sais-je ? , n°3015)

Lecourt, Dominique - *La philosophie des Sciences* - Paris : éd. Arts et Education, 1999 (coll. Canal du Savoir)

Levy-Leblond, Jean-Marc - *Mettre la science en culture* - Nice : éd. Anaïs, 1986

Raichvarg, Daniel et Jacques, Jean - *Savants et ignorants : une histoire de la vulgarisation* - Paris, Le Seuil, 1991

Rosmorduc, Jean - *Histoire des sciences et des techniques : actes du colloque de Morgat du 20 au 24 mai 1996* - Centre Régional de Documentation Pédagogique (Bretagne), 1997 (Coll. : Documents, actes et rapports pour l'éducation)

Voltaire - « *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* », in *Oeuvres complètes*, tome XI - Paris, Hachette, 1995

Witkowski, Nicolas - *L'État des sciences et des techniques* - Editions Masson, 1991

3.3. Actes de colloques

Lire la Science- S'ouvrir au monde - Colloque organisé par le CRILJ - Paris : 5-6 février 1999

La science le livre les jeunes - Colloque organisé par l'association « Lire pour comprendre » sur l'information scientifique et technique à destination des jeunes - Paris : 18-19 novembre 1985

3.4. Articles

Animation (L') d'activités scientifiques : un secteur d'avenir - Journal de l'animation, n° 15, janvier, 2001

Apport de connaissances ou pratique expérimentale : par quels moyens les jeunes peuvent-ils accéder à la culture scientifique et technique ? - Provence Science technique jeunesse, 1997

Culture (La) scientifique et technique - Argos, n° 13, octobre, 1994

Culture scientifique et construction du citoyen - Animation et éducation, n° 156, mai-juin, 2000

Culture scientifique et technique à l'école - Spirales, n° 26, octobre, 2000

De la culture scientifique et des jeunes - **Deplanque, Philippe** - Camaraderie, n° 228, janvier, 1995

Dossier : Les infirmières au chevet de l'édition médicale - **Hugueny, Hervé** - Livre Hebdo n° 523, août 2003

Dossier : La Bibliothèque nationale de France - **Raccah, Philippe** - BBF 1997 - Paris, t. 42, n° 6

Education (L') scientifique - Revue Internationale d'Education, n° 14, juin, 1997

Science en bibliothèque : compte-rendu - **Kupiec, Annie** - BBF 1995 - Paris, t.40, n° 3

Science en bibliothèque : Chroniques - **Masse, Isabelle** - BBF 1995 - Paris, t. 40, n° 5

Vulgarisation et pensée stratégique - **Fayard, Pierre** - Revue Alliage n°5 - automne 1990

4. Intégration des ressources d'internet dans les collections

4.1. Monographies

Caraco, Alain (sous la dir. de) - *Intégrer les ressources d'Internet dans la collection* - Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2000 (Coll. La boîte à outils)

F. de la Vega, Josette - *La communication scientifique à l'épreuve d'internet, l'émergence d'un nouveau modèle* - Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2000 (Coll.Référence)

Porchet, Bernard - *Comment accéder à la littérature scientifique à l'heure d'Internet ?* - De Boeck éditions, 2002 (Coll. Sciences et Méthodes)

4.2. Articles

Les services Internet des bibliothèques - **Hapel, Rolf, Pirsich, Volker** et **Giappiconi, Thierry** - BBF 2001 - Paris, t.46, °3

De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture – **Lupovici, Catherine** - Revue Documentaliste 1999 – Paris, vol.37

Pour un développement conjoint d'internet et des bibliothèques : éducation populaire et formation permanente – **Le Crosnier, Hervé** – BBF 1998 – Paris, t.43, n°3

Sélectionner des sites Internet - **Noël, Elisabeth** – BBF 2001 – Paris, t.46, n°1

Thirion, Benoit et **Darmoni, Stefan** – *Dossier : droits et ressources électroniques* - BBF 1998 - Paris, t.43, n°3